

Rapport 2022



ANTISÉMITISME

EN SUISSE ROMANDE

2022



Vous êtes **victime** ou **témoin** d'un acte antisémite ?

Vous avez constaté un **contenu antisémite** sur un média ou sur internet ?

Contactez-nous par téléphone au : **+41 22 321 48 78**
à l'adresse suivante : **cicad@cicad.ch**
ou remplissez le formulaire sur : **www.cicad.ch**

Rédaction

Meirav Banon

Supervision

Laurent Selvi, Président

Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général

Mise en page et conception graphique

Karen Touboul-Ephrati

Iconographie

CICAD

Depuis 2003, la CICAD se charge de collecter, d'enregistrer et d'analyser les signalements des victimes, des témoins ainsi que les documents et textes antisémites.

La CICAD conseille et soutient les victimes d'antisémitisme dans leurs démarches.

Chaque situation mérite une attention particulière et une réponse adaptée.

Sommaire

2

| | |
|--|-----------|
| 01. La situation en Suisse Romande | 4 |
| 02. Analyse générale | 8 |
| L'extrême droite | 8 |
| Le complotisme | 13 |
| Le négationnisme | 17 |
| Antisémitisme lié à Israël | 19 |
| Événements locaux | 21 |
| 03. Statistiques | 23 |
| Évolution des actes antisémites 2012-2022 | 23 |
| Actes antisémites répartis par catégories | 25 |
| Évolution de l'antisémitisme au cours de l'année 2022 | 27 |
| Actes antisémites répartis par sources | 28 |
| Actes antisémites sur les réseaux sociaux | 29 |
| 04. Synthèse nationale | 31 |
| 05. Contexte international | 34 |
| 06. La sécurité des communautés juives de Suisse | 38 |
| Les menaces | 38 |
| Les moyens de sécurité | 39 |
| 07. Protection juridique des victimes d'antisémitisme | 41 |
| Loi suisse | 41 |
| Procédures juridiques en cours | 43 |
| 08. Recommandations | 45 |
| 09. Annexes | 48 |
| 10. Glossaire des termes antisémites | 56 |

L'essentiel en bref

3 actes graves

38%
d'antisémitisme
traditionnel

**562 actes
en 2022**

deux tiers
sur internet

3

38%
de théories du
complot juif

23 actes sérieux

01

La situation en Suisse romande

De l'invasion russe de l'Ukraine aux élections présidentielles françaises, du conflit israélo-palestinien aux propos du chanteur américain Kanye 'Ye' West, l'année 2022 a été marquée par la multiplication d'incidents antisémites directement liés à l'actualité internationale. Sur le plan local, certaines actualités ont entraîné des vagues de commentaires antisémites sur les réseaux, comme par exemple, la vidéo du média suisse Tatak (RTS) visant à déconstruire les préjugés sur la communauté juive, la sortie du dossier thématique sur l'antisémitisme par la Commission fédérale contre le racisme (CFR) ou encore les démêlés avec l'administration d'une fonctionnaire complotiste.

4

Un constat qui ne fait que confirmer ce que l'histoire enseigne : **l'antisémitisme prospère dans les périodes de crise**. Depuis la pandémie du COVID-19, cette « période de crise » ne semble pas s'atténuer, au contraire, derrière les événements internationaux le complot juif n'est jamais très loin pour les antisémites.

Après l'année 2021, durant laquelle les actes antisémites enregistrés ont augmenté partout à travers le monde, nous ne pouvons que reconnaître que l'antisémitisme perdure.

En **Suisse romande**, l'antisémitisme persiste et continue de croître. En 2022, la CICAD a enregistré 562 actes, une hausse importante due à plusieurs **facteurs** :

- **Développement du travail d'analyse et élargissement des sources observées** : Jusqu'en 2021, la **veille en ligne** se concentrait uniquement sur les réseaux dits « mainstream », soit Facebook, Instagram et Twitter. Les réseaux alternatifs étant utilisés de manière marginale par les Suisses, ceux-ci n'étaient pas exploités de manière plus large. Toutefois, cette situation a chan-

gé, notamment avec la pandémie du COVID-19, qui a vu les complotistes migrer sur les **plateformes alternatives**, telles que Telegram, VK ou encore Gab. Ces services de messagerie et réseaux sociaux n'effectuent que très peu, voire plus du tout, de monitoring. Par conséquent, les propos racistes, antisémites, LGBTQIAphobes sont tolérés et dans certains cas encouragés. En 2022, la CICAD a pris en compte ces réseaux, ce qui a, de facto, entraîné une hausse des cas recensés en ligne.

- **Cas de négationnisme** : De janvier à juillet, un Genevois a publié des propos négationnistes et antisémites presque chaque jour, sur son site ainsi que sur différents réseaux sociaux. À lui seul, il comptabilise **260 actes préoccupants**¹. Son activité s'est arrêtée en juillet, lorsqu'il a été inculpé pour discrimination raciale et a écopé de 180 jours de peine privative.
- **Augmentation de l'antisémitisme** : Nous observons une augmentation de l'antisémitisme **en ligne**, avec **529 incidents enregistrés sur le net**. Par ailleurs, si nos statistiques ne se concentraient que sur les mêmes sources que l'année précédente, la CICAD comptabiliserait **283 actes contre 165 en 2021, soit une hausse de 170%**. Finalement, les actes sérieux sont également en augmentation, avec un accroissement des cas de vandalisme et des courriels antisémites.

5

En 2022, **23 actes sérieux** ont été recensés, contre sept l'année passée :

- **Trois insultes antisémites** envers des personnes juives à Genève et à Neuchâtel :

Madame X, employée du Habad, sortait de son parking, lorsqu'un individu qui passait à côté lui a dit : « **Saloperie de Juifs** » et « **Race de merde** ».

À Neuchâtel, une femme juive a reçu un message sur Instagram de la part d'un ancien collègue : « **Retourne en Israël avec tes juifs de merde.** »

Sur son lieu de travail à Genève, Monsieur X s'est vu adressé de la manière suivante par l'un de ses collègues : « **Ça va le youpin ?** »

¹ Les actes de cet individu sont recensés par jour et par réseaux. Par exemple s'il partage vingt posts sur une même plateforme le même jour, ceux-ci ne comptent que pour un seul acte.

- En pleine journée, un individu a accroché une peluche du **Diable de Tasmanie** sur les barrières entourant la synagogue Beth Yaacov à Genève.
- Lors de l'Assemblée générale d'une entreprise suisse, le directeur d'une filiale a présenté un dossier concernant le bail de location d'un magasin avec ces mots : « *Je ne suis pas raciste, **mais ce sont** [les propriétaires] **des Juifs. Et ils ont une façon peut-être un peu différente de la nôtre de faire des affaires.** » Ces propos ont été recueillis par une journaliste qui couvrait l'événement.*
- **Huit courriels** à caractère antisémite et/ou négationniste ont été reçus par des membres d'universités suisses, des députés et des privés au cours de l'année.

Extrait d'un courriel reçu par plusieurs députés et professeurs d'université :

« *Nous aimerions porter à votre connaissance notre blog d'histoire révisionniste et de politique contemporaine d'un millier d'articles "Front National Suisse" que vous trouverez à cette adresse : Front National Suisse (hautetfort.com)*
*Ce blog riche d'archives **défend un point de vue inédit sur l'histoire du XXe siècle en ce qu'il innocenté les Allemands d'avoir provoqué la Seconde Guerre mondiale et de s'être rendus coupables d'un génocide des Juifs,** un événement tenu comme étant une "atroce calomnie" - pour reprendre les mots du Prof. Robert Faurisson - envers les Européens chrétiens. [...] »*

Madame X a reçu le courriel suivant de la part d'un correspondant inconnu :

« *Vous connaissez Chaim Weizmann ?*
En plus d'avoir été président israélien, il a été espion russe et britannique et proche ami d'Einstein ! Oui c'est pas rien ! Pourquoi je vous en parle ? Parce qu'il y a quelques jours un dossier classé secret défense par le gouvernement israélien a été révélé publiquement.
*Il se trouve que **ce dossier met à jour un secret des élites juives mondiales sur la manifestation de leur richesse.** Il révèle un secret bien gardé depuis la nuit des temps par les élites israéliennes pour manifester toute sorte de miracles. [...] »*

- Deux élèves d'une Haute École romande ont positionné des **mannequins de couture en salut hitlérien** dans leur classe de cours.
- Au cours de l'année, **neuf actes de vandalisme à caractère antisémite** ont été signalés dans toute la Suisse romande, notamment à La Chaux-de-Fonds, Chavornay, Genève et Lausanne. Parmi eux, beaucoup de tags de croix gammée, mais également un sticker avec la mention « *Gib Nazis eine Chance* », « *Donnez une chance aux Nazis* », un « **JUIF** » tagué sur une poubelle et des « **ZOG** » (Zionist Occupied Government) écrits sur les panneaux d'un rond-point.

En ce qui concerne les actes graves, nous observons une légère baisse, avec **trois actes graves** enregistrés en 2022, contre cinq en 2021 :

1. « Heil Hitler » devant une synagogue genevoise

7

Monsieur X et quelques amis sortaient de la synagogue Hekhal Haness à Genève, lorsqu'ils ont été interpellés par un individu en voiture qui leur hurlait « Heil Hitler ».

2. Une élève juive lausannoise harcelée par un camarade de classe

Dans un gymnase lausannois, une élève a subi à plusieurs reprises les « Heil Hitler » de l'un de ses camarades. Ces incidents se sont passés en cours et les professeurs présents n'ont pas réagi.

3. Souillure d'une synagogue à Genève

Vers minuit, un individu accompagné de plusieurs amis s'est soulagé sur la synagogue Beth Yaacov.

Analyse générale

Quatre vecteurs contribuent à la pérennité de l'antisémitisme en Suisse romande : l'extrême droite, le complotisme, le négationnisme, ainsi que l'antisémitisme lié à Israël et au conflit israélo-palestinien. Bien que leur influence respective varie selon les périodes, ces quatre vecteurs demeurent les sources les plus importantes d'antisémitisme. Finalement, nous avons noté que **des événements locaux** ont également entraîné une vague d'antisémitisme sur les réseaux.

1. L'extrême droite

En Suisse, les milieux d'extrême droite sont toujours bien actifs. Nous observons notamment un renouveau, avec la **mouvance identitaire** menée majoritairement par des jeunes. Au sein de celle-ci, nous retrouvons notamment le groupe **Résistance Helvétique** et le collectif féministe **Némésis**. En outre, certains acteurs agissent seuls, à l'instar du Valaisan « **Haltérophilo** ». Finalement, le **Parti Nationaliste Suisse (PNS)**, bien que sa portée politique soit quasiment insignifiante, demeure très actif sur les réseaux et exprime sa haine contre les minorités quotidiennement.

Activistes

Résistance Helvétique, dont le local se trouvait initialement à Aigle dans le canton de Vaud, n'a pas été très actif cette année et s'est concentré principalement sur des actions de collages et de distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres afin de faire connaître leur mouvement. Toutefois, les militants ont annoncé leur souhait de reprendre des activités plus concrètes dès cette année. Sur les questions de racisme et d'antisémitisme, le groupe s'en est récemment « défendu » lors d'un entretien avec un activiste antisémite français :

« Est-ce que vouloir protéger notre peuple, préserver notre identité et nos traditions, c'est être raciste ?

Qui aime la diversité veut la préserver, ce qui implique la défense de chaque identité. Et cela n'est possible que si les peuples peuvent **maintenir leur homogénéité et rester majoritaires chez eux, sans être remplacés par des flots allogènes**. En d'autres mots : **une terre, un peuple**. [...] Et les gauchistes font justement le jeu du mondialisme en favorisant l'immigration de masse, le remplacement des populations et le métissage !

Oui nous aimons notre peuple, notre patrie. Nous aimons notre race et voulons la préserver. Est-ce que cela fait de nous des racistes ?

Quant à l'antisémitisme... c'est devenu le tabou ultime. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale **la bienséance interdit toute critique envers le peuple élu**, c'est devenu un délit. Nous sommes pour la liberté de conscience, d'expression et de recherche. Et en cela nous souhaitons qu'un débat libre puisse avoir lieu, que des recherches impartiales puissent être menées, même si ces dernières venaient à contredire les thèses officielles. Est-ce que cela fait de nous des antisémites ? »



Exemple d'une vidéo partagée sur le Telegram de Résistance Helvétique dans laquelle il est expliqué quel est le problème avec les banques. La **caricature d'un Juif diabolique** accompagne cette vidéo.

Le mouvement de **Némésis** a été lancé en octobre 2019 en France et regroupe des féministes identitaires dont l'objectif est de dénoncer les violences faites aux

femmes et l'impact de l'immigration de masse sur ces dernières. Ce sont ainsi principalement les étrangers qui sont dans leur viseur. Opposant la culture européenne aux autres cultures, elles accusent les immigrés d'être des violeurs et demandent leur renvoi. Leurs activités présentent un intérêt analytique afin de mieux comprendre les mouvances identitaires chez les jeunes et le racisme qui en émane. Toutefois, le Collectif Némésis n'est pas connu comme diffuseur de contenus antisémites.

Dans son Rapport de situation de la sécurité de la Suisse, le Service de renseignement de la Confédération (SRC) souligne qu'un certain nombre d'extrémistes de droite craignent peu les dénonciations pour leurs agissements ou de subir des conséquences personnelles dues aux idéaux qu'ils propagent². Ceci est notamment le cas de quelques membres du groupuscule de droite radicale, Junge Tat³, en Suisse allemande, des porte-paroles de Némésis, mais également du youtubeur valaisan « **Haltérophilo** ».

10

Ce dernier organise des rencontres avec des personnalités connues de l'extrême droite suisse et française, à l'instar d'Oskar Freysinger, **Renaud Camus** – qui a notamment popularisé la théorie complotiste d'extrême droite du **grand remplacement** – ou encore le suprémaciste blanc Daniel Conversano. En outre, le blogueur n'hésite pas à propager des idées antisémites. En décembre dernier, après que Kanye 'Ye' West a fait une apparition dans l'émission du complotiste américain Alex Jones et déclaré son admiration pour Hitler, « Haltérophilo » suggère à ses followers de visionner l'interview dans laquelle le chanteur affirme que :

« *Hitler had a really cool outfit and was a good architect, and **he didn't kill six million Jews.*** »

« Hitler avait une tenue vraiment cool et était un bon architecte, et
il n'a pas tué six millions de Juifs. »

« Haltérophilo » propose également des sondages sur son canal Telegram. L'un d'eux posait la question suivante :

« **Plutôt chambre :**

a. **À air**

b. **À gaz** »

² Sécurité de la Suisse 2022, Rapport de situation du Service de renseignement de la Suisse, p. 52

³ Séverine AMBRUS, « Junge Tat, symbole d'une extrême droite de plus en plus décomplexée », RTS, 3 novembre 2022, <https://www.rts.ch/info/suisse/13514095-junge-tat-symbole-dune-extreme-droite-de-plus-en-plus-decomplexee.html>

Le **PNS** reste très prolifique en termes de publications à caractère antisémites. Philippe Brennenstuhl, le président du PNS et figure de l'extrême droite suisse depuis la fin des années 1990, propage également, à titre personnel, ses idées antisémites et complotistes sur les réseaux.

Activistes sur les réseaux

Les propos antisémites provenant de l'extrême droite et étant les plus virulents sont majoritairement postés sous des identités cachées sur différentes plateformes, notamment Telegram et VK, mais également Instagram. **Textes, memes, dessins ou encore schémas**, tout autant de moyens d'expression antisémites sur les réseaux :



11



Trois exemples tirés de **Telegram**

Les « stories » éphémères d'**Instagram** séduisent également les personnes qui se revendiquent comme étant des suprémacistes blancs :



*Instagram d'un Vaudois – Sur la story de gauche, nous voyons le nez, référence aux Juifs, ainsi qu'une flèche pointant le nom de l'autrice dont le nom est à consonance juive. Finalement, RaHoWa signifie en anglais : **Racial Holy War**. Sur la story de droite, un dessin animé pour enfant caricaturé en personne juive.*

Résumé

L'**extrême droite** est toujours présente en Suisse romande. Sa haine des juifs et des diverses minorités s'exprime quotidiennement sur les réseaux sociaux, mais également publiquement.

Résistance Helvétique, le PNS, certains groupes sur Telegram, mais également des individus de la mouvance identitaire agissant seuls, propagent leurs idées antisémites sous plusieurs formes : textes, dessins, rencontres.

Bien que très virulent, ce phénomène reste éloigné des grandes agglomérations.

2. Le complotisme

Les **théories du complot** demeurent une importante source d'antisémitisme en Suisse romande. Celles-ci ont pris de l'ampleur avec la pandémie, notamment avec la création de groupes complotistes qui partagent abondamment du contenu sur les réseaux sociaux et se réunissent lors de manifestations. En 2021, un Suisse sur quatre était attiré par les théories du complot⁴. La fin des restrictions liées au COVID-19 n'a pas entraîné un essoufflement de cette mouvance. Au contraire, ce phénomène ne cesse de grandir mondialement.

Une théorie du complot est un récit interprétant des faits réels comme étant le résultat des actions d'un **groupe secret**, qui agirait de façon cachée pour influencer le cours des événements en sa faveur et au détriment du reste de la population. Se basant uniquement sur des explications univoques, les conspirationnistes voient partout les signes de l'intervention de ce groupe secret et l'absence de preuves serait justement la preuve de la puissance des comploteurs. Les théories du complot contribuent à semer la confusion, la **désinformation** et la **haine** contre les individus et groupes d'individus qu'elles stigmatisent.

13

L'antisémitisme est un élément fondamental et structurel des théories du complot, et ce dès les origines du complotisme. Son apogée se trouve dans les « **Protocoles des Sages de Sion** »⁵, un faux qui a été l'une des principales sources d'Adolf Hitler pour l'écriture de *Mein Kampf*. En Suisse romande, les milieux complotistes, en plus de **désinformer** la population, diffusent également de l'antisémitisme.

Finalement, les théories du complot s'adaptent rapidement aux **grandes crises économiques et sociales**. Ainsi, alors qu'au début de l'année, les milieux conspirationnistes se concentraient encore sur la pandémie, aussi appelée « plandémie » par nombre d'entre eux, leur focus s'est tourné vers l'Ukraine, lorsque la Russie a envahi le pays le 24 février.

⁴ ATS, « Un Suisse sur quatre est attiré par les théories du complot », 24 Heures, 27 septembre 2021, <https://www.24heures.ch/un-suisse-sur-quatre-est-attire-par-les-theories-du-complot-929930036433>

⁵ Voir « Glossaire des termes antisémites », pp. 61-62

En 2022, deux conférences complotistes qui devaient avoir lieu à Etoy ont été annulées : celles du conspirationniste français Salim Laïbi et de la Genevoise Ema Krusi. Toutefois, une conférence organisée par Le Grand Éveil Genevois, un groupe complotiste local, a eu lieu en février au Club suisse de la presse. Quatre grandes figures de la complosphère étaient invitées à s'exprimer sur la gestion de la pandémie.

Les grands sujets

Cette année, plusieurs événements ont donné lieu à des discours complotistes antisémites :

- **Le conflit en Ukraine**
- **Les élections présidentielles françaises**
- Mais également le COVID-19, les incendies d'été en Europe, la mort de la Reine Élisabeth II...

Le conflit en Ukraine a vite remplacé les discours complotistes portant sur la pandémie. Dès le début de l'invasion russe, les plus folles théories circulaient sur Internet. Alors que certains affirmaient que Vladimir Poutine ne ciblait que des biolaboratoires américains en Ukraine, d'autres imaginaient que la guerre était en fait organisée par Emmanuel Macron. Les plus complotistes avançaient même que la guerre en Ukraine n'existait pas⁶.

Si ces discours semblent familiers c'est parce que les théories du complot non seulement se recyclent et s'adaptent, mais sont également plus attrayantes pour les personnes qui adhèrent déjà à une voire plusieurs théories conspirationnistes. Un lien clair a été établi entre les théories du complot concernant la pandémie et celles sur le conflit en Ukraine. Plus une personne était encline à croire au complot du COVID-19, plus celle-ci serait à même de penser que l'invasion russe était en fait un moyen comme un autre pour faire tomber **l'État profond**⁷.

Ces théories ont notamment été promulguées par des conspirationnistes romands connus, comme **Chloé Frammery**. D'experte en immunologie à analyste politique, l'ancienne enseignante de mathématiques coronasceptique est rapidement deve-

⁶ Adrien SCHNARRENBARGER, « Des théories complotistes émergent sur l'Ukraine », Blick, 25 février 2022 <https://www.blick.ch/fr/news/monde/nombreux-liens-avec-le-covid-des-theories-complotistes-emergent-sur-lukraine-id17270579.html>

⁷ Ibid.

nue pro-Poutine. À noter qu'en juin 2022, Chloé Frammery a été licenciée par le Département d'instruction publique (DIP) après avoir été mise à pied pendant plus d'un an. De plus, la complotiste a été condamnée en décembre pour avoir enregistré et diffusé illégalement son entretien avec une employée du chômage.

Le conflit en Ukraine

C'est donc **en mars que l'on observe un tournant** dans les propos complotistes antisémites en ligne. Rapidement, les Juifs ont été accusés d'être derrière le conflit en Ukraine manipulant tant les Russes que les Ukrainiens. Le Président ukrainien Volodymyr Zelensky, quant à lui, a été victime d'antisémitisme à cause de ses origines juives. En outre, alors que Zelensky est décrit comme la « marionnette » des « mondialistes », Poutine est vu comme un héros, allié de Donald Trump et œuvrant contre l'État profond.

L'équipe 1291. one, dont le Président est François de Siebenthal, banquier converti, économiste HEC, juriste et diplomate, est solidaire aux intentions, aux paroles et aux actes de Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie et de Donald Trump, authentique Président des États-Unis puisqu'il s'agit de dénazifier l'ensemble de la planète dont les peuples et les populations occidentales, en particulier, sont sous le joug de l'idéologie sioniste nazie et du fléau du communisme chinois liés à l'empire financier khazar Rothschild sous influence spirituelle occulte luciférienne talmudo-kabbalistique.

8

*Déclaration de soutien à la Russie par le groupe suisse complotiste **1291.one***



Caricature du Président Volodymyr Zelensky

15

⁸ Pour le terme **khazar**, voir « Glossaire des termes antisémites », p. 61

Les élections présidentielles françaises

Tout comme aux États-Unis lors des élections présidentielles et en Suisse lors de la votation sur la loi COVID-19 en juin 2021, les présidentielles françaises ont été victimes du **complotisme électoral**. Le complotisme électoral est la théorie selon laquelle une votation ou une élection ne serait qu'une grande **machination** et non pas un processus démocratique. Les conspirationnistes parlent alors de « fraude électorale », de « **vols des votes** » et ces accusations sortent inévitablement avant les résultats.

En Suisse romande, les groupes complotistes ont suivi de près les élections françaises, qu'ils affirmaient être une « manipulation ». Les candidats, quant à eux, ont tous été accusés d'avoir des liens avec le « **complot juif** », peu importe leur bord politique :

« *Macron, Le Pen, Mélenchon et toute cette clique de mange-merdes sont **TOUS contrôlés par l'Élite Pédoophile Sataniste SIONISTE.** »*

Propos recueilli sur un groupe complotiste genevois

16 « *Éric Zemmour est un **sayan**⁹ au service de l'État criminel sioniste nazi et du Mossad.* »

Propos recueilli sur un groupe complotiste suisse romand

« *[Mélenchon] n'a jamais retourné sa veste, vous ne le connaissez pas, c'est un **maçonnique khazar**¹⁰ comme tous les autres chefs de son parti.* »

Propos recueilli sur un média complotiste suisse romand

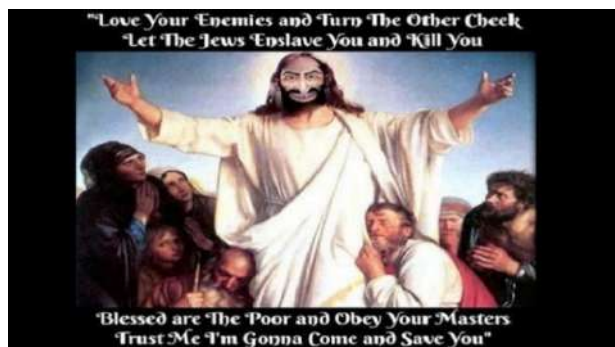
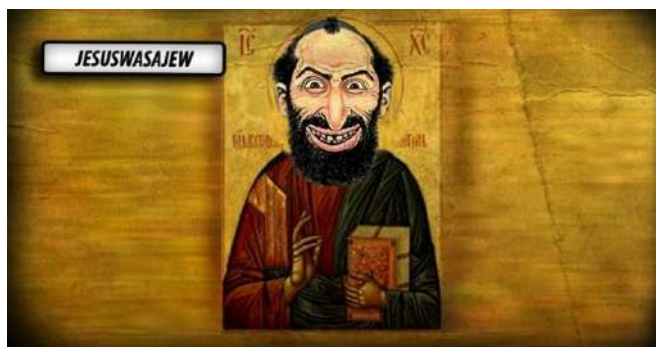
Suprémacisme blanc et complotisme

Au sein de la **complosphère fasciste**, nous avons observé l'arrivée d'une nouvelle théorie, qui bien que marginale pour l'instant, gagne en popularité : l'invalidité de la religion chrétienne pour les Blancs, car issue du judaïsme. Selon les partisans de cette théorie, le christianisme serait **impur et contrôlé par les Juifs**. L'idée que le christianisme n'est pas une religion digne des Blancs n'est pas nouvelle, toutefois elle commence à prendre de l'ampleur dans les milieux suprémacistes blancs.

⁹ Selon les complotistes, un « sayan » (« sayanim » au pluriel) serait une personne juive issue de la Diaspora et collaborant avec le Mossad dans le domaine de l'espionnage et la désinformation. C'est un terme qui accuse simplement les Juifs de « **double appartenance** ».

¹⁰ Pour le terme **khazar**, voir « Glossaire des termes antisémites », p. 61

En parallèle, les références faites à la religion ancienne nordique (paganisme nordique) se multiplient, avec de mentions de Valhalla et des Runes. L'écriture et les symboles runiques furent utilisés par les nazis. Par exemple, l'insigne de la Schutzstaffel (SS) est une double rune Sieg : 卐.



Deux exemples tirés de *Telegram*

Résumé

Les **théories du complot** et les personnes qui les propagent sont toujours très présentes en Suisse romande. Le complotisme s'adapte rapidement à l'actualité et Internet favorise son étendue.

Les actions de désinformations ne se font pas uniquement sur la toile, mais également à travers des manifestations et des conférences.

Finalement, l'**antisémitisme** demeure très présent au sein des anciennes comme des nouvelles théories du complot.

3. Le négationnisme

Le négationnisme est la doctrine niant la réalité du génocide des Juifs par les nazis, notamment l'existence des chambres à gaz. Depuis de nombreuses années, la Suisse romande compte une petite frange discrète, mais très active de **négationnistes**. À travers les réseaux sociaux, des sites Internet, mais également des magazines envoyés par courrier, ces derniers usent de tous les moyens à leur disposition pour propager leurs idées. En 2022, la CICAD a suivi en particulier les activités du Genevois Alexandre Bender et du Valaisan René-Louis Berclaz.

Les négationnistes romands

Alexandre Bender est le détenteur du site Front National Suisse, sur lequel il publie quotidiennement des articles négationnistes, antisémites, racistes et des odes à Adolf Hitler. Le Genevois est également présent sur les réseaux sociaux alternatifs, tel que **Gab**. Créé en 2016 pour concurrencer Twitter et Facebook, Gab encourage la liberté d'expression totale. Ainsi, Gab accueille depuis ses débuts en 2016 des **groupes d'extrême droite, des terroristes, des suprémacistes blancs, ainsi que des néonazis**. En outre, Alexandre Bender est également très actif sur des réseaux sociaux plus discrets dont le public est constitué uniquement par des néonazis, comme **World Truth**. Ce site promeut le suprémacisme blanc et propose notamment à ses utilisateurs, en lieu de « liker » les contenus postés avec des pouces, de les approuver avec des croix gammées, des caricatures de personnes juives ou noires, ou encore des étoiles de David barrées.

Le négationniste genevois ne se limite pas à son site et aux réseaux sociaux, en effet, il n'hésite pas à contacter des élus et des membres des universités suisses pour promouvoir son idéologie. Cette année, Alexandre Bender a été **condamné à 180 jours de peine privative**. Ses activités se sont donc stoppées en juillet 2022, avant de reprendre en début d'année 2023.

18



Jan27 International Day of Commemoration in Honor of the Revisionists
Who Introduced Sanity to the Auschwitz "Death Camp" Narrative

Auschwitz comme religion

L'holocaustianité est-elle la nouvelle et la plus grande religion d'Europe
? Par le comité jan27.org

Certains disent que l'Holocauste est devenu la plus grande religion d'Europe,

Images tirées du site d'Alexandre Bender

René-Louis Berclaz, le négationniste valaisan et multicondamné pour incitation à la haine raciale, continue de publier son mensuel « **Courrier du Continent** ». Disponible uniquement par voie postale, ce « magazine » rassemble des articles négationnistes, racistes, antisémites et complotistes. La plupart des articles sont

recupérés par Berclaz sur Internet, ce dernier n'écrivant qu'un voire deux textes originaux par mois.

Le négationnisme ne nie pas seulement l'existence des chambres à gaz, mais met également la faute sur les Juifs :

« [en 1943] les Juifs avaient déjà **élaboré le récit de l'"Holocauste"** afin de justifier la création d'Israël, mais comme ils avaient **tout inventé** – avec l'aide du **scénariste Ben Hecht**, lauréat d'un Oscar – Il n'y aurait **aucune preuve tangible** capable d'étayer un **scénario** aussi tiré par les cheveux. »

Extrait du Courrier du Continent

En outre, René-Louis Berclaz et Alexandre Bender n'hésitent pas à faire de la pub l'un pour l'autre. L'un publiant les articles de l'autre et vice-versa. Finalement, ils sont également régulièrement en contact avec des groupes et militants d'extrême droite français, comme Jeune Nation et Yvan Benedetti.

Bender est de loin le négationniste et l'antisémite le plus prolifique de l'année 2022. En enlevant ses actes de nos statistiques, **le négationnisme représente 6,6% des cas antisémites recensés en 2022.**

19

Résumé

Le **négationnisme** en Suisse romande reste **marginal**. Toutefois, les individus qui adhèrent complètement à cette théorie du complot, sont très actifs et usent de plusieurs moyens pour diffuser leurs idées.

Malgré les multiples condamnations dont ils ont fait l'objet, les négationnistes romands, Bender et Berclaz, continuent leurs activités. En plus de collaborer entre eux, ils sont également en contact avec l'extrême droite française.

4. Antisémitisme lié à Israël

L'actualité au Proche-Orient est une **source permanente** de commentaires antisémites sur les réseaux sociaux. Lorsque les opérations liées au conflit israélo-palestinien reprennent, les internautes n'hésitent pas à comparer Israël au régime nazi à ou appeler à son éradication.

Cette année, il n'y a pas eu d'affrontements prolongés entre Israéliens et Palestiniens. Toutefois, **deux pics** ont été observés. Une première fois lors de la mort de la journaliste palestino-américaine **Shireen Abu Akleh**, un événement qui a mobilisé les médias et a entraîné une montée des cas d'antisémitisme lié au conflit israélo-palestinien aux mois de mai et juin. Le deuxième pic était une conséquence directe de l'opération militaire lancée par Israël contre le **Jihad islamique à Gaza** en août.



Commentaire Facebook sous un article du Matin concernant l'enterrement de Shireen Abu Akleh

08.08.2022

Article sponsorisé par Tsahal? Quand on sait que le Hamas a été créé par Israël, on comprend vite ses véritables intentions....la guerre Eternelle

👍 15 | 🗨️ 12 | Répondre | Signaler un abus

Commentaire sous un article de la Tribune de Genève concernant l'offensive israélienne contre le Jihad islamique

Il est important de noter qu'aujourd'hui, afin d'éviter les débordements antisémites, la majorité des journaux en ligne bloque quasi systématiquement la section commentaires lorsqu'un article traite du conflit israélo-palestinien. Ainsi, les forums de discussions des journaux romands représentent de moins en moins une source de propagation d'antisémitisme lié à Israël et à l'antisionisme.

Résumé

L'antisémitisme lié à Israël évolue et augmente au gré des **tensions au Proche-Orient**. En 2022, le conflit israélo-palestinien n'a pas connu d'affrontements intensifiés et prolongés. Ainsi, contrairement à 2021, l'année durant laquelle les affrontements israélo-palestiniens ont éclaté au mois de mai, les cas d'antisémitisme lié à Israël ainsi que la nazification d'Israël ne représentent qu'une part minime des cas recensés.

Deux pics ont toutefois été observés : en mai, après la mort de Shireen Abu Akleh et en août, lors de l'offensive israélienne contre le Jihad islamique à Gaza.

5. Événements locaux

L'antisémitisme est constamment influencé par les événements internationaux, mais également nationaux. Cette année, **deux actualités romandes** ont eu un impact direct sur l'antisémitisme régional en ligne :

1. La sortie du **dossier thématique sur l'antisémitisme** par la CFR en août
2. Une vidéo sur les stéréotypes produite par Tataki (RTS) et intitulée : « **Les juif.ve.s font toujours la fête, cliché ou pas ? ANTICLICHÉS** » partagée sur YouTube et les réseaux sociaux

Le dossier thématique sur l'antisémitisme n'est pas passé inaperçu au sein de la **fachosphère romande**, dont certains membres ont encouragé à plus d'antisémitisme. En effet, face au constat de la Commission qu'au moins **une personne sur cinq soutient les stéréotypes négatifs sur les Juifs en Suisse**¹¹, plusieurs individus appartenant à des groupes d'extrême droite ont réagi haineusement :

« Il faut **gonfler ces chiffres**. Ce sont des chiffres de débutants. »

« Il faut atteindre les **cinq sur cinq** pour vraiment bien faire. »

« Seulement un sur cinq ? C'est triste. »

« Et nous allons **les doubler** ! »

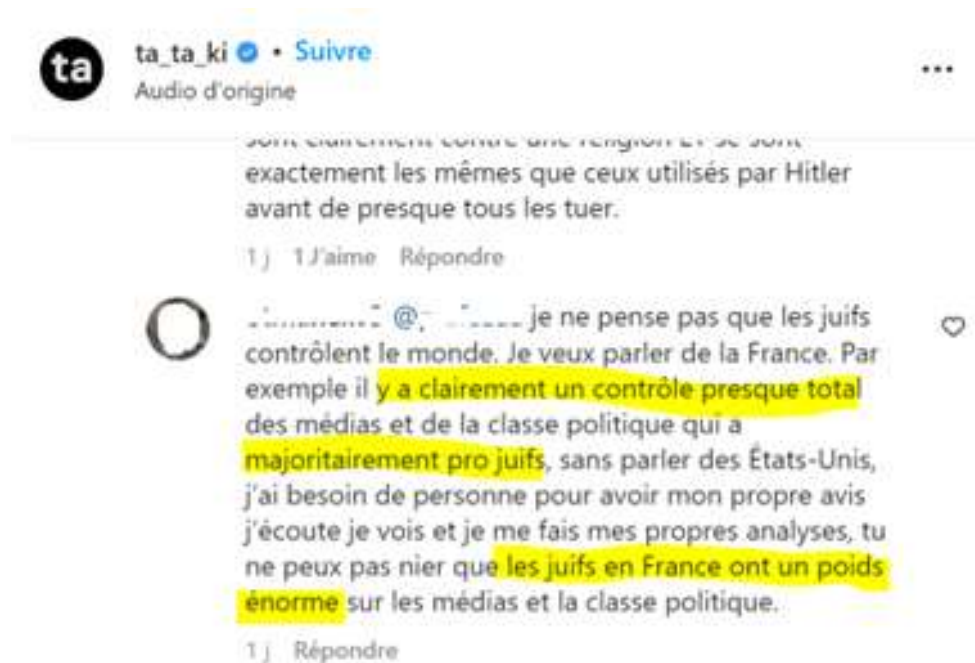
Extraits d'une discussion Telegram

21

En ce qui concerne la vidéo de Tataki qui aborde les clichés sur les Juifs dans le but de les déconstruire, celle-ci a entraîné un flot de commentaires antisémites sur Instagram et YouTube.



¹¹« Antisémitisme - Dossier thématique et fiche d'information », p. 3, 24 août 2022, <https://www.ekr.admin.ch/publikationen/f839/1371.html>



Commentaires sous la vidéo partagée sur Instagram

Sous la vidéo **YouTube**, plusieurs commentaires ont également été relevés, notamment avec des références faites **aux nez** des personnes juives interviewées, mais également aux « **dragons célestes** »¹².

Ces deux actualités ont eu une véritable incidence sur la tendance antisémite en Suisse romande aussi par ce qu'elles révèlent comme propension d'expression d'antisémitisme. **En effet les mois d'août et d'octobre sont les deux mois où le plus d'actes antisémites ont été enregistrés : 38 actes chacun.** Pour le mois d'août, les événements au Proche-Orient ont également influencé cette tendance.

Résumé

L'**actualité locale** a une réelle incidence, voire plus grande que l'internationale, sur l'antisémitisme romand. De plus, nous observons que ce sont deux initiatives dont le but est de combattre l'antisémitisme dans notre région qui ont pour conséquence une montée de celui-ci.

Les **mois d'août et d'octobre** sont les mois avec le plus d'actes recensés en 2022, le dossier thématique sur l'antisémitisme et la vidéo Tataki sont directement liés à ces pics.

¹²Voir « Glossaire des termes antisémites », p. 59

Statistiques

1. Évolution des actes antisémites 2012-2022

En 2022, nous avons enregistré un total de **562 actes**, dont **3 actes graves** et **23 actes sérieux**. En 2021, nous avons recensé 165 actes. Cette **augmentation** est liée à plusieurs aspects :

- **L'augmentation significative** du nombre de cas d'antisémitisme en Suisse romande
- **L'évolution méthodologique** avec l'élargissement des champs d'investigations
- La présence dans notre région d'**acteurs antisémites très prolifiques**

Actes graves

Il s'agit d'atteinte à **l'intégrité** des personnes et des biens (agression, harcèlement, menace ciblée, désacralisation ou profanation, incendie ou destruction de bâtiments...)

Actes sérieux

Il s'agit d'atteinte à **la sensibilité** des personnes et aux biens (courriers, insultes, graffitis, propos antisémites dans des discours publics...)

Actes préoccupants et indicateurs

Il s'agit des **propos antisémites divers**, non ciblés, notamment ceux sur internet.

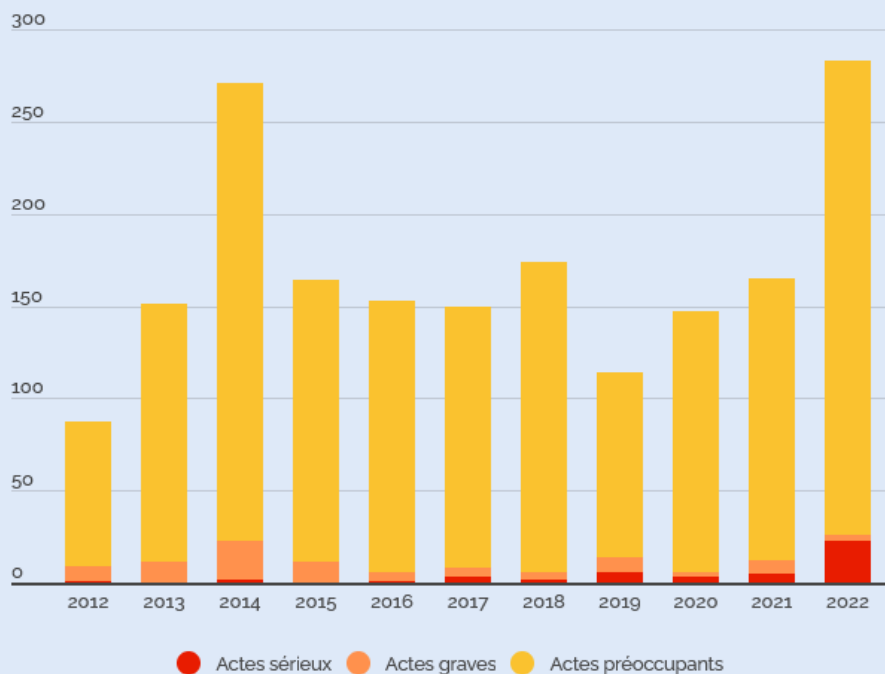
Les graphiques qui suivent représentent l'évolution de l'antisémitisme au cours des **dix dernières années**. Les colonnes représentent le total des actes recensés sur une année, soit les actes de vandalisme, d'insultes et d'agressions et les incidents en ligne, notamment sur les réseaux sociaux.

Afin d'illustrer au mieux l'augmentation des incidents antisémites en 2022 en comparaison avec les années précédentes :

- Le **graphique 1** ne prend en compte, en ce qui concerne les actes enregistrés sur les réseaux sociaux, que les mêmes sources utilisées précédemment : Facebook, Instagram, Twitter et Youtube.
- Le **graphique 2** prend en compte tous les réseaux sociaux qui font l'objet d'une observation depuis 2022 : Facebook, Instagram, Twitter et Youtube ; **Gab, Telegram, Odysée, VK et World Truth.**

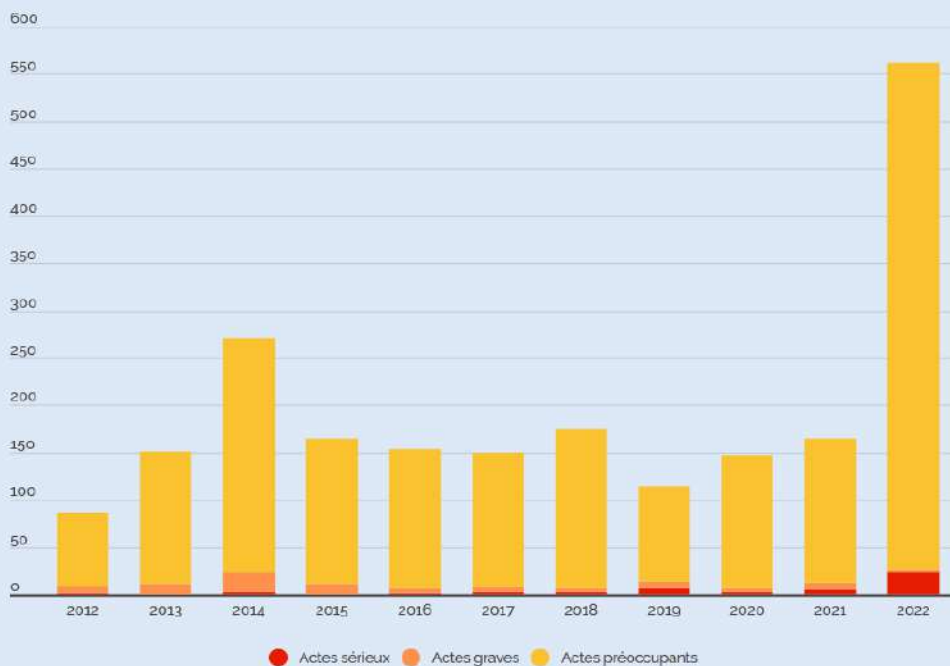
Graphique 1.

En appliquant l'ancienne méthode de recensement, nous constatons une **augmentation de 170% entre 2021 et 2022.**



24 Graphique 2.

En prenant en compte les nouveaux réseaux sociaux observés, nous constatons une **augmentation de 341% entre 2021 et 2022.**



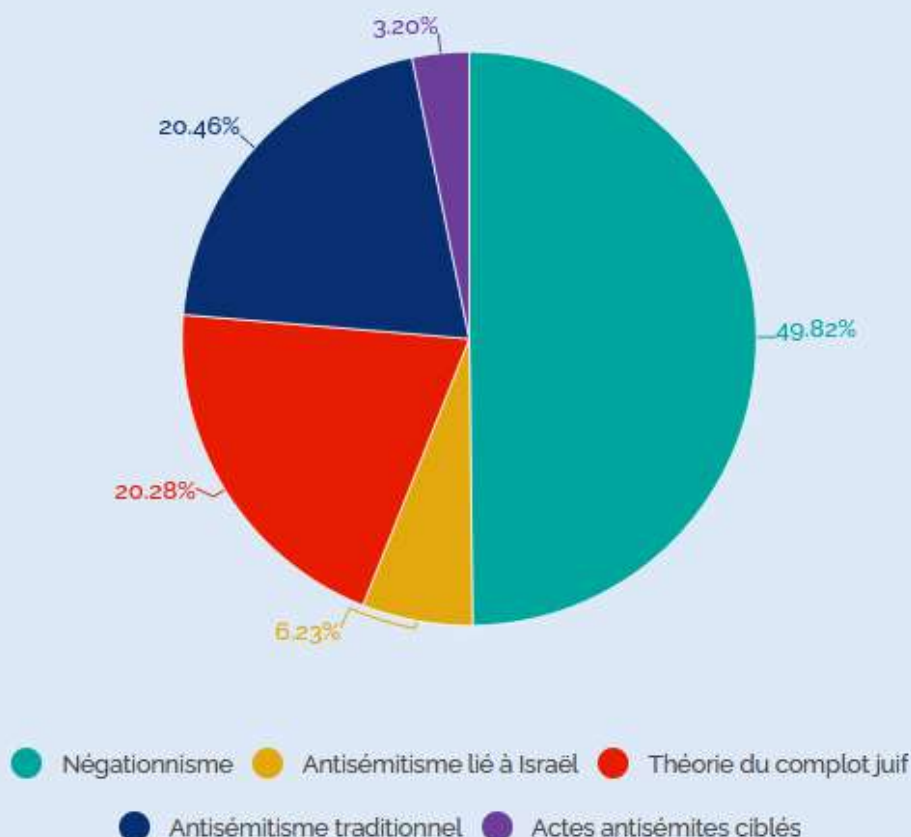
Un seul constat une augmentation significative du nombre de cas en 2022.

2. Actes antisémites répartis par catégories

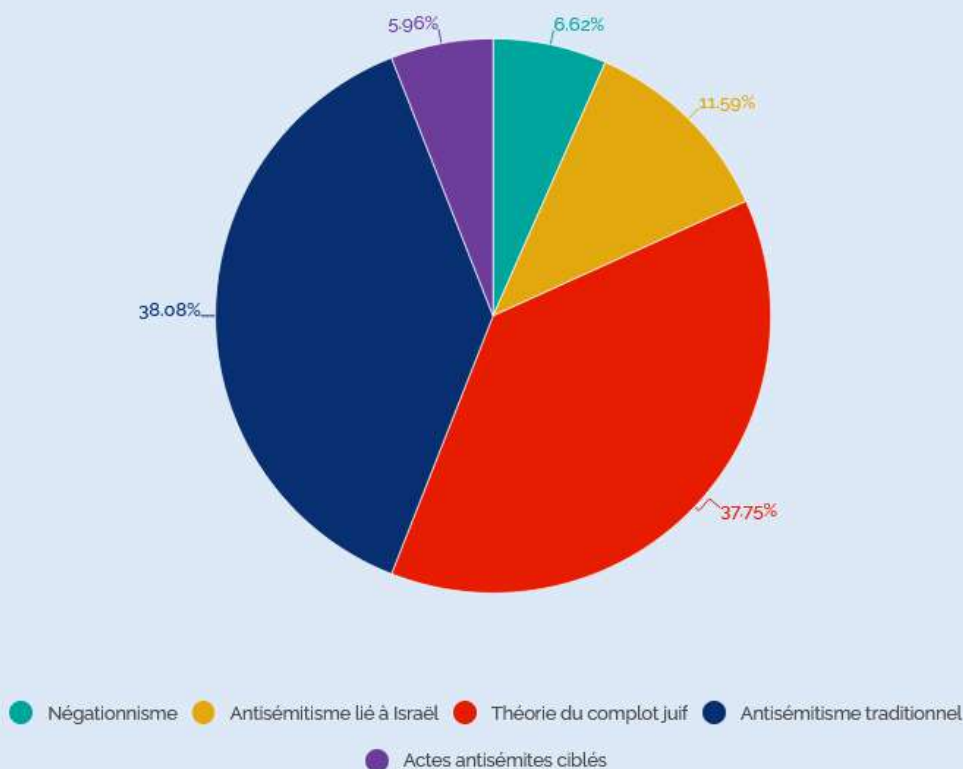
Comme énoncé au début de ce rapport, les actes d'Alexandre Bender représentent un total de 260 incidents enregistrés au cours de cette année. Par conséquent, l'activité de ce négationniste fausse nos statistiques et laisse paraître que le négationnisme est très populaire en Suisse romande. Or, ce n'est pas le cas. **Le négationnisme ne représente dans les faits qu'une part marginale** de l'antisémitisme dans notre région :

- Sur le **premier graphique** ci-dessous, nous avons les chiffres absolus, soit un total de 562 actes répartis par catégories.
- Sur le **second graphique** ci-dessous, nous avons les chiffres **sans les actes du négationniste genevois**, soit un total de **302 actes** répartis par catégories.

Graphique 3.



Graphique 4.



26

L'antisémitisme traditionnel¹³ et les théories du complot juif sont les deux catégories desquelles le plus grand nombre d'actes recensés en 2022 proviennent.

Le nombre d'actes antisémites lié aux théories du complot avait explosé durant la pandémie. Cette année, cette catégorie est revenue à un pourcentage équivalent à celui de l'antisémitisme traditionnel. Les théories du complot juif se déclinent de manière infinie. Elles accusent les Juifs d'être derrière les « maux » de la société, que ce soit le capitalisme ou le communisme, le COVID-19 ou la vaccination, les Juifs sont accusés de collaborer et comploter pour miner et détruire les peuples de l'intérieur.

En outre, l'antisémitisme lié à Israël, plus communément décrit comme antisionisme¹⁴ a été moindre en 2022. Ceci est dû au fait qu'il n'y a pas eu de reprise violente du conflit israélo-palestinien. Finalement, le négationnisme, bien qu'extrêmement grave, est un phénomène plus marginal dans notre région.

¹³L'antisémitisme traditionnel se réfère aux allégations antisémites traditionnelles qui vont des critiques physiques (nez crochu, par exemple) aux insultes dégradantes (youpin, juiverie...), en passant par les accusations de double allégeance (le fait que les Juifs ne seraient pas loyaux envers le pays dont ils sont les ressortissants).

¹⁴Voir « Annexes », p. 52

3. Évolution de l'antisémitisme au cours de l'année 2022



27

Ce graphique permet d'observer l'évolution des actes antisémites au cours de l'année. L'activité d'Alexandre Bender introduit un biais dans les tendances réelles de l'antisémitisme en Suisse romande. Afin de les illustrer au mieux, **trois courbes** sont représentées :

- En **bleu**, le **nombre total** d'actes
- En **rouge**, le **nombre d'actes sans ceux d'Alexandre Bender**
- En **jaune**, uniquement l'activité d'Alexandre Bender. Celle-ci s'arrête en été, période de son incarcération pour incitation à la haine.

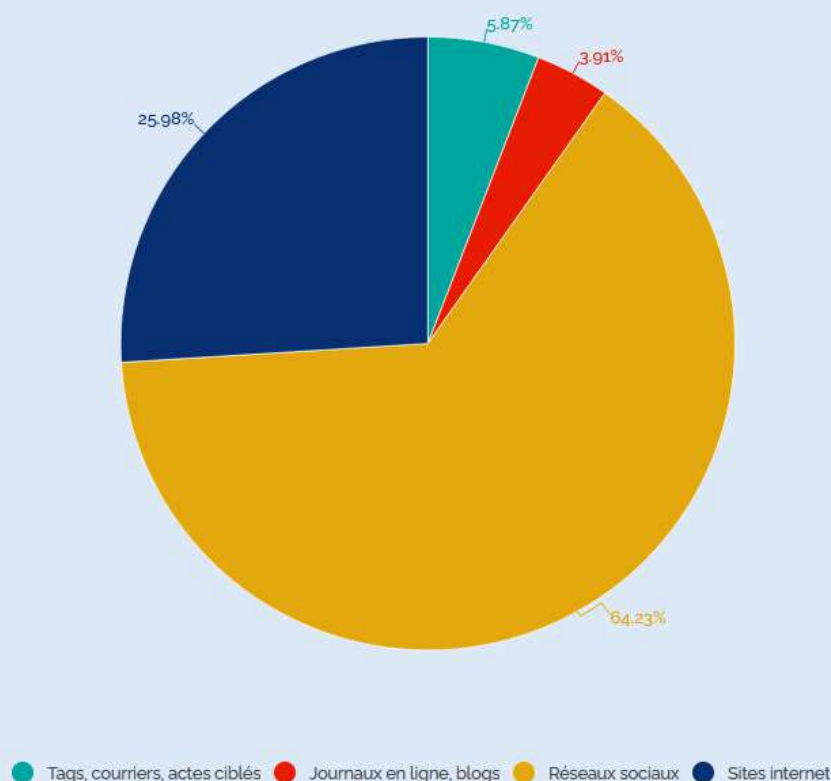
La **courbe rouge** représente au mieux l'évolution des actes antisémites au cours de l'année 2022, qui ont commencé à augmenter dès le début de la guerre en Ukraine fin février. Par ailleurs, cela a eu pour conséquent un renouveau des théories du complot juif.

Nous observons également **deux pics**, un premier en **août** et un second en **octobre**. Le pic d'août est dû à deux événements : les affrontements entre l'armée israélienne et le Jihad islamique à Gaza et la sortie du dossier thématique par la CFR. Le pic d'octobre, quant à lui, est la conséquence directe des commentaires

qu'a engendrés la vidéo de Tataki (RTS) : « Les juif.ve.s font toujours la fête, cliché ou pas ? – ANTICLICHÉS ».

Finalement, après la montée de l'antisémitisme fin février et début mars, nous constatons une certaine stabilisation, avec une **moyenne de 25 incidents par mois**.

4. Actes antisémites répartis par sources



28

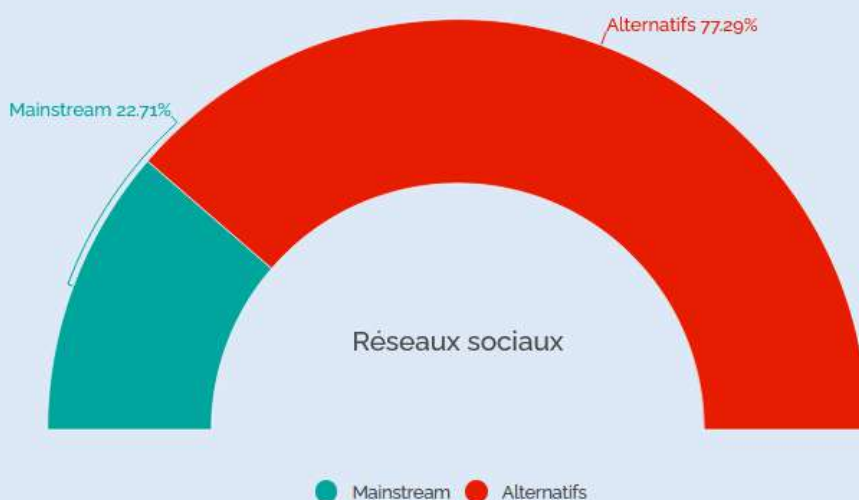
Les **réseaux sociaux** constituent le vecteur le plus important et continuent d'augmenter en termes de source d'antisémitisme. Cette année, la part qu'ils représentent, **près de deux tiers**, est d'autant plus considérable due au fait que les **réseaux alternatifs**, tels que Telegram et VK, ont été pris en compte.

Les **sites internet**, quant à eux, demeurent une source d'antisémitisme importante. Aujourd'hui encore, il est très difficile de demander la fermeture des sites suisses promouvant la haine. En effet, les détenteurs de sites racistes et antisémites localisent leurs serveurs en dehors de la Suisse. Ainsi, même si les contenus haineux sont postés depuis la Suisse, la loi ne peut intervenir et forcer la clôture d'un site si celui-ci est localisé à l'étranger.

5. Actes antisémites sur les réseaux sociaux

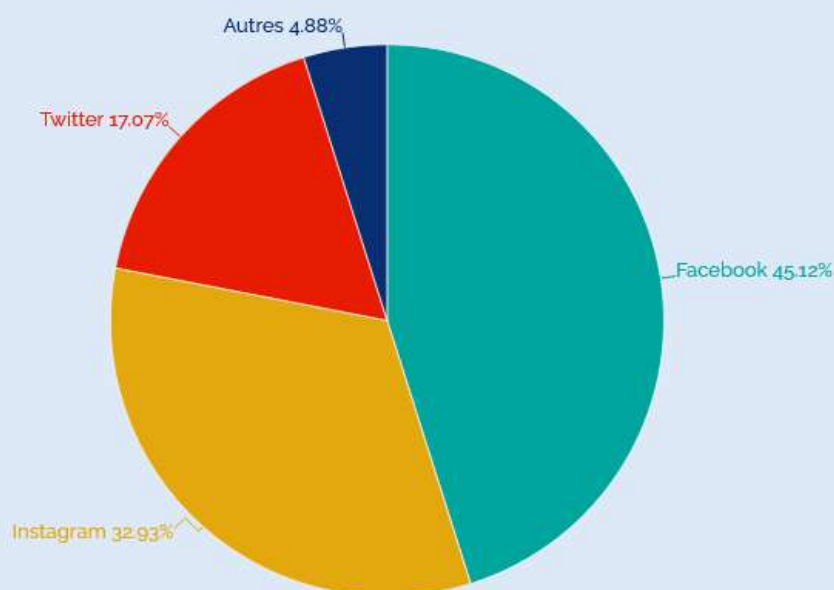
Cette année, **361 actes** en tout ont été recensés sur les réseaux sociaux mainstream et alternatifs. Comme vu sur le précédent graphe, ils représentent la plus grande source en termes d'antisémitisme. Toutefois, en n'utilisant que les sources similaires qu'en 2021 et en excluant les réseaux faisant désormais l'objet d'une observation plus importante, la part des réseaux sociaux en tant que source d'antisémitisme ne serait que de 29%.

Ainsi, ce sont bel et bien les **réseaux alternatifs** qui sont la principale source d'antisémitisme, avec **279 actes enregistrés** sur Telegram, VK, Gab, Odysée et World Truth.

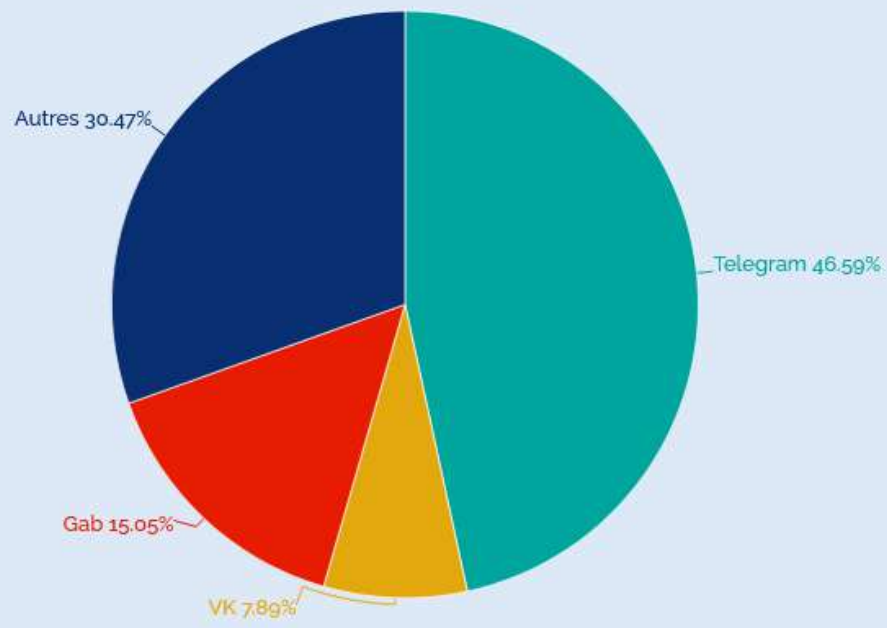


29

Graphique 5. Réseaux mainstream



Graphique 6. Réseaux alternatifs



04

Synthèse nationale

Il existe **deux rapports sur l'antisémitisme en Suisse** : l'un couvrant la Suisse romande et le second les régions alémanique, italienne et romanche. Cela reflète la structure fédérale de la Suisse et sa nature multiculturelle, ainsi que la structure organisationnelle de sa communauté juive. La présente synthèse résume les tendances les plus importantes et présente des chiffres consolidés **pour l'ensemble de la Suisse**.

| | Suisse alémanique et italienne | | Suisse romande | | Toute la Suisse | |
|--|--------------------------------|------|----------------|------|-----------------|------|
| | 2022 | 2021 | 2022 | 2021 | 2022 | 2021 |
| Actes antisémites (agressions, insultes, vandalisme) | 57 | 53 | 28 | 22 | 85 | 75 |
| Actes antisémites sur Internet | 853 | 806 | 534 | 143 | 1387 | 949 |
| Total des actes | 910 | 859 | 562 | 165 | 1472 | 1024 |
| Par catégories | | | | | | |
| Théories du complot | 498 | 416 | 114 | 23 | 612 | 439 |
| Antisémitisme lié à Israël | 58 | 74 | 35 | 31 | 93 | 105 |
| Négationnisme | 46 | 38 | 280 | 78 | 326 | 116 |
| Antisémitisme traditionnel | 308 | 331 | 133 | 33 | 441 | 364 |

L'analyse nationale, bien qu'elle permette de faire ressortir des similitudes, souligne également les différences qui existent entre les différentes zones linguistiques du pays. Cela découle notamment du fait que la Suisse romande est culturellement influencée par la France, tandis qu'en Suisse alémanique une influence de l'Allemagne est perceptible.

Par exemple, une ex-enseignante coronasceptique basée à Genève est bien connue dans la communauté conspirationniste francophone. Ses théories sur le COVID-19 ou la guerre en Ukraine sont diffusées de Genève jusqu'au Québec en passant par Marseille. En revanche, elle reste pratiquement inconnue en Suisse alémanique.

Violence physique, abus verbal et vandalisme

Le nombre d'incidents antisémites réels enregistrés dans l'ensemble de la Suisse a augmenté en 2022. Ils comprennent des violences verbales antisémites, des graffitis et des déclarations publiques. Dans la partie germanophone, il y a eu un cas d'agression physique, dans la région francophone une profanation de synagogue.

L'antisémitisme sur Internet

Le nombre d'incidents antisémites sur les médias sociaux a continué à augmenter dans les régions de langue allemande, italienne et romanche en 2022, mais moins fortement que l'année précédente. Une forte augmentation des incidents en ligne a été enregistrée en Suisse romande.

Cela est principalement dû à l'expansion des sources observées pour le travail de veille en ligne. Depuis le début de l'année 2022, la CICAD a commencé à surveiller les médias alternatifs tels que Telegram, VK, et le site d'hébergement de vidéos Odysee.

Au niveau national, nous avons noté deux déclencheurs cette année : le COVID-19 et la guerre en Ukraine. Ces deux sujets sont une source d'antisémitisme et ont généré de nombreux incidents en ligne tout au long de

l'année. Pour la partie francophone, l'élection présidentielle française de 2022 a également donné lieu à des incidents antisémites et complotistes.

Le nombre d'incidents liés à Israël a diminué dans les zones allemande, italienne et romanche et est resté pratiquement le même dans la zone française. Cela s'explique par le fait qu'il n'y a pas eu d'escalade majeure dans le conflit israélo-palestinien en 2022.

Négationnisme

La négation ou la banalisation de la Shoah ont légèrement augmenté dans les régions linguistiques allemande, italienne et romanche au cours de l'année 2022. Un changement notable est que ces déclarations sont souvent faites plus ouvertement et non plus de manière détournée comme par le passé. Une forte augmentation du négationnisme a été enregistrée en Suisse romande. Cependant, ces incidents peuvent être principalement attribués à une seule personne et à ses activités sur Internet et les réseaux sociaux. Cette personne a, pour cette raison, purgé une peine de six mois de prison.

Théories du complot juif

Comme ces deux dernières années, les théories du complot en Suisse en 2022 ont été généralement motivées par la pandémie de COVID-19. Cependant, le début de la guerre en Ukraine en février a marqué un tournant dans les théories du complot, avec les conspirationnistes se concentrant davantage sur ce sujet.

En conséquence, la part des théories du complot liées à des incidents en ligne a progressé dans tout le pays. Aujourd'hui, elle représente la plus grande catégorie d'incidents antisémites dans la partie germanophone. Dans la partie francophone, elle a une part presque équivalente à la catégorie de l'antisémitisme traditionnel.

Contexte international

L'année 2022 n'a pas été marquée par un pic mondial de l'antisémitisme comme en 2021, contrairement à la situation rencontrée en Suisse. Les différents rapports nationaux publiés montrent des résultats contrastés, avec notamment une augmentation des actes antisémites aux États-Unis et une réduction au Royaume-Uni. Comme pour la Suisse, l'influence de la Guerre en Ukraine sur les discours complotistes et antisémites a été soulignée partout.

C'est aux États-Unis que la situation est la plus inquiétante. Après que les incidents antisémites ont atteint un niveau record en 2021, le constat est que l'antisémitisme est de plus en plus banalisé, avec des **personnalités** qui n'hésitent pas à afficher leur haine contre les Juifs. Le second semestre a notamment été marqué par les propos du basketteur Kyrie Irving, de l'humoriste Dave Chappelle et du chanteur Kanye 'Ye' West.

34

L'ancien président américain **Donald Trump** a également défrayé la chronique après avoir invité '**Ye**' et **Nick Fuentes** à dîner dans sa résidence de Mar-a-Lago en novembre. Ce dîner a eu lieu après les propos antisémites publics de 'Ye', qui avait, en outre, déclaré son admiration pour Hitler. Nick Fuentes, quant à lui, compte parmi les négationnistes les plus virulents de la nation. Il est l'un des rares suprématistes blancs dont le nom est reconnu par la population. Fuentes avait notamment suggéré que les Juifs quittent les États-Unis¹⁵.

Depuis le mois d'octobre, mois durant lequel Kanye 'Ye' West a tenu ses premiers propos antisémites, l'Anti-Defamation League (ADL) a recensé plus de 30 actes antisémites directement liés aux déclarations du chanteur. Le slogan « Ye is right » a notamment fait son apparition sur les réseaux sociaux et la voie¹⁶ publique.

¹⁵Francine PROSE, "Trump had dinner with two avowed antisemites. Let's call this what it is", The Guardian, 2 décembre 2022, <https://www.theguardian.com/commentisfree/2022/dec/02/trump-dinner-antisemites-nick-fuentes-kanye-west>

¹⁶Anti-Defamation League, "'Ye is Right' Antisemitic Campaign Continues", 12 février 2023, <https://www.adl.org/resources/blog/ye-right-antisemitic-campaign-continues>

L'ADL a enregistré 510 incidents antisémites (allant des actes de vandalisme aux agressions physiques) à travers les États-Unis durant la période de janvier à novembre 2022. Ceci représente une **augmentation de 68%** comparée à l'année précédente¹⁷. Face à ce constat, l'administration Biden a annoncé en décembre la création d'un nouveau groupe interagences chargé d'élaborer une stratégie nationale de lutte contre l'antisémitisme.

En Angleterre, alors que le pays enregistrerait une augmentation de plus de 49% durant le premier semestre de 2021, la situation est revenue à des « taux normaux » avec 786 cas recensés durant les mois de janvier à juin, contre 1'371 l'année précédente à la même période¹⁸. Le rapport annuel sur l'antisémitisme du Community Security Trust (CST), quant à lui, a recensé **1'652 incidents** au Royaume-Uni en 2022. Il s'agit d'une diminution de 27% par rapport aux 2'261 actes enregistrés en 2021¹⁹. Toutefois, le CST met en évidence que la quantité considérable des incidents antisémites recensés en 2021 était largement due à l'escalade de violence entre Israël et la Palestine en mai et juin 2021. Par exemple, pour le seul mois de mai 2021, 661 incidents avaient été enregistrés, soit le total le plus élevé par mois depuis le début de la publication des rapports du CST. Le fait qu'un élément déclencheur similaire n'ait pas eu lieu en 2022 a contribué à la baisse de l'antisémitisme.

35

« *Enfants, faites attention au JUIF envahissant !* »
CST, "Antisemitic Incidents 2022", p. 13



¹⁷ Aurelia RODDY, "Analysis: Antisemitism – the world's oldest hatred still going strong", i24News, 27 décembre 2022, <https://www.i24news.tv/en/news/international/1671630970-analysis-antisemitism-the-world-s-oldest-hatred-still-going-strong>

¹⁸ CST, "Antisemitic Incidents January-June 2022", p. 2, 4 août 2022

¹⁹ CST, "Antisemitic Incidents 2022", p. 4, 9 février 2023

En revanche, le CST relève que la **moyenne mensuelle en 2022** est un peu plus élevée que pour les dix mois de 2021 qui n'ont pas été affectés par le pic d'antisémitisme lié au conflit israélo-palestinien. En 2021, le total mensuel moyen en excluant les mois de mai et juin était de 116 incidents, contre **138 par mois** en 2022.

Alors qu'en **Allemagne**, de janvier à septembre 2022, **1'555 incidents** antisémites ont été reportés à la police, soit une moyenne de cinq par jour, la **Pologne** a enregistré une **augmentation significative** des expressions antisémites et des théories du complot juif sur les médias sociaux²⁰. Ces conspirations comprennent des accusations selon lesquelles les Juifs seraient responsables de l'invasion afin d'en tirer profit, de nuire à la Pologne et de prendre le contrôle de l'Ukraine.

En **France**, le Service de Protection de la Communauté Juive (SPCJ) a fait état de **436 actes antisémites « ayant fait l'objet d'une plainte ou d'un signalement à la police »**²¹. Ces chiffres représentent une baisse de 26% par rapport à l'an dernier (589 incidents reportés en commissariat). Cette année, 53% des actes enregistrés portent atteinte à la personne, dont **10% sont des agressions violentes physiques**. Finalement, le 17 mai, **un homicide** qualifié d'antisémite a eu lieu à Lyon. René Hadjadj, un homme de 89 ans de confession juive a été défenestré par son voisin qui adhérait aux théories complotistes antisémites.

Réseaux sociaux

Finalement, en ce qui concerne les réseaux sociaux, une **recherche de l'UNESCO**, copubliée avec les Nations Unies en 2022, a montré que près de **16%** des messages diffusés sur les réseaux sociaux concernant l'Holocauste **falsifient ou nient les faits historiques**²². Ce taux atteint **49% sur Telegram**, plateforme qui ne dispose d'aucune modération. Sur **Twitter**, en 2022, **19% des publications concernant l'Holocauste déformaient les faits**. Depuis le rachat du réseau

²⁰Jake PEMBERTON, "World Zionist Organization report shows rise in antisemitism in U.S.", i24News, 24 janvier 2023, <https://www.i24news.tv/en/news/international/1674505458-world-zionist-organization-report-antisemitism-is-everywhere-we-must-not-be-silent>

²¹« Communiqué du SPCJ – Les chiffres de l'antisémitisme en France en 2022 », 25 janvier 2023

²²UNESCO et Organisation des Nations Unies, "History under attack: Holocaust denial and distortion on social media", 2022, p. 26

social par Elon Musk en octobre 2022, cette situation s'est détériorée. L'UNESCO a relevé une **hausse de 23% des contenus antisémites**²³.

Sur les plateformes où la modération est effective, les taux de contenus négationnistes sont également présents, mais dans une moindre mesure : 3% pour Instagram, 8% pour Facebook et 17% pour TikTok²⁴. Toutefois, le négationnisme prend souvent des formes nouvelles, avec des auteurs usant de stratagèmes pour échapper à la modération : dessins, messages codés, memes sont tout autant de moyens pour faire passer leurs messages²⁵.

Résumé

L'antisémitisme au niveau international **a diminué presque partout** comparé à l'année passée. Il a été marqué mondialement par **la guerre en Ukraine** et la pandémie de COVID-19 a continué d'influencer les théories du complot juif.

C'est aux **États-Unis** que la situation est la plus alarmante, avec de plus en plus de **discours antisémites publics** venant de politiciens, d'artistes et de sportifs.

L'antisémitisme en ligne et en particulier le négationnisme augmentent à des taux alarmants.

37

²³UNESCO, « L'UNESCO appelle à intensifier les efforts collectifs pour combattre l'antisémitisme en ligne », 27 janvier 2023, <https://www.unesco.org/fr/articles/lunesco-appelle-intensifier-les-efforts-collectifs-pour-combattre-lantisemitisme-en-ligne>

²⁴UNESCO et Organisation des Nations Unies, "History under attack: Holocaust denial and distortion on social media", 2022, p. 27

²⁵Ibid. p. 38

La sécurité des communautés juives de Suisse

1. Les menaces

En Suisse, l'**extrémisme violent** et le **terrorisme** constituent les menaces principales pour la sécurité nationale²⁶. En 2021, les activités violentes provenant de l'extrême droite ont surtout pris la forme « de manifestations, de rencontres, de petits concerts, d'excursions et d'actions de placardage »²⁷. En outre, le SRC note que le potentiel violent des milieux d'extrême droite persiste, avec leurs membres qui s'intéressent aux sports de combat et aux armes. En ce qui concerne l'extrême gauche, les actes violents se transcrivent en manifestations également, mais qui peuvent être accompagnés de dégâts matériels et d'incendies. De plus, il est souligné que les deux groupes s'affrontent fréquemment.

Le SRC aborde également l'**extrémisme monothématique**, comme l'extrémisme lié à la pandémie de COVID-19. La menace liée à celui-ci s'est accrue au cours de l'année 2021. Les extrémistes violents de ce mouvement se considèrent comme des résistants face à la « dictature sanitaire » et sont souvent persuadés que la violence est le seul moyen pour retrouver « leur liberté ». Ces derniers ne sont associés ni à l'extrême droite ni à l'extrême gauche²⁸.

La **menace terroriste**, marquée en premier lieu par le mouvement djihadiste, est toujours considérée comme élevée par le SRC. Al-Qaïda et l'État islamique étant les protagonistes les plus importants du mouvement djihadiste en Europe, ces deux groupes sont déterminants pour la menace terroriste sur le territoire suisse²⁹.

²⁶Service de renseignement de la Confédération (SRC), « La Sécurité de la Suisse – Rapport de la situation 2022 du Service de renseignement de la Confédération »

²⁷Ibid., p. 50

²⁸Ibid., p. 51

²⁹Ibid., p. 39

Toutefois, le SRC souligne que la menace terroriste émane de plus en plus d'individus agissant seuls. Par conséquent, la menace terroriste est devenue **plus diffuse**. Aujourd'hui, la menace la plus importante provient **d'acteurs isolés** inspirés par le djihadisme et commettant spontanément des attaques impliquant peu d'efforts logistiques³⁰.

L'extrémisme violent et le terrorisme demeurent ainsi des menaces importantes pour les communautés juives de Suisse.

2. Les moyens de sécurité

À la fin de l'année 2022, le Réseau national de sécurité (RNS) a dévoilé son **Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent 2023-2027 (PAN)**. La division et la polarisation croissantes de la société ayant le potentiel de conduire à de nouvelles formes d'extrémisme, à l'instar de l'extrémisme lié au COVID-19, il est essentiel d'établir des mesures préventives ciblées. Le PAN 2023-2027 repose sur trois principes : les coopération et coordination interinstitutionnelles et interdisciplinaires, les compétences médiatiques et la promotion de la pensée critique et la sensibilité aux questions de genre et intégration de la dimension de genre. Ce dernier point se base notamment sur la différence entre les motivations et les rôles des femmes et des hommes au sein des milieux extrémistes³¹. Tandis que le second se focalise sur les facteurs découlant des plateformes de communication et des réseaux sociaux.

39

En outre, depuis 2019, la Confédération peut octroyer des moyens financiers pour la protection de groupes particulièrement menacés d'être la cible d'actes terroristes ou d'extrémisme violent. Bien qu'en Suisse romande les autorités cantonales et municipales n'ont montré que peu d'engagement à ce stade, **fedpol a approuvé un total de 34 demandes pour l'année 2023**, dont treize se trouvent dans les cantons de Genève et de Vaud. **Nombre d'entre elles concernent la communauté juive**³².

³⁰Service de renseignement de la Confédération (SRC), « La Sécurité de la Suisse – Rapport de la situation 2022 du Service de renseignement de la Confédération », p. 43

³¹Réseau national de sécurité (RNS), « Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent 2023-2027 », pp. 15-16

³²<https://www.fedpol.admin.ch/fedpol/fr/home/sicherheit/schutz-von-minderheiten.html>

Par ailleurs, le Conseil fédéral a annoncé que dès le 1er janvier 2023, les **institutions de minorités** ayant un besoin de protection particulier recevront des **montants de soutien plus élevés**. Ainsi, entre 2023 et 2027, l'enveloppe annuelle passera de 500'000 francs à 2.5 millions de francs³³. Le Conseil fédéral note que les **institutions juives et musulmanes sont les plus exposées** à la menace des actes d'extrémisme violent et de terrorisme. De plus, il souligne que « la propagation de théories complotistes antisémites liées à la pandémie de COVID-19 a encore aggravé la situation, en particulier pour les communautés juives »³⁴.

Résumé

L'extrémisme violent et le terrorisme demeurent des **menaces nationales et des menaces pour la communauté juive de Suisse**.

Le RNS a publié son **PAN 2023-2027**. Celui-ci prévoit une meilleure collaboration entre autorités et société civile, la promotion de la pensée critique et l'analyse des dynamiques qui diffèrent dans la radicalisation chez les femmes et chez les hommes.

Le Conseil fédéral et fedpol ont annoncé un budget de **2.5 millions de francs** pour la sécurité des minorités menacées. Il s'agit surtout de protéger les communautés juives et musulmanes.

40

³³<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-88004.html>

³⁴Ibid.

07 Protection juridique des victimes d'antisémitisme

1. Loi suisse

La protection des victimes d'antisémitisme, aussi sur le volet juridique, est l'une des activités les plus importantes de la CICAD. Toutefois, cette tâche est rendue difficile par la lacune législative du code de procédure pénale. En effet, depuis 2011, **les associations ne peuvent plus se constituer parties civiles** dans les procédures relatives à la norme pénale contre la discrimination et l'incitation à la haine. Les associations luttant contre les discriminations, qu'elles soient racistes, religieuses ou encore par rapport à l'orientation sexuelle, sont par conséquent confrontées à une grave entrave législative qui ne permet pas d'assurer la défense optimale des victimes de discriminations.

41

En outre, l'Art. 261bis (norme pénale contre la discrimination et l'incitation à la haine) **n'inclut pas les symboles racistes et antisémites**. L'exhibition de ceux-ci n'est punissable par la loi que si l'auteur entend propager publiquement une idéologie liée à ces symboles. Ainsi, nonobstant la norme antiraciste, la loi suisse permet :

- L'existence de partis ouvertement racistes
- La diffusion et la vente d'objets nazis
- L'organisation de rassemblements comme des concerts néonazis « privés »
- L'affichage de signes rappelant le fascisme et le nazisme

Depuis 2009, la CICAD exprime régulièrement sa position sur l'importance d'une prise de conscience sur ce sujet par le Conseil fédéral. Elle aide notamment les partis politiques qui souhaitent voir ces symboles interdits dans l'élaboration de

motions ou d'initiatives. **La CICAD salue particulièrement la motion « Yannick Maury et consorts au nom des Vert-e-s – En finir avec les symboles nazis sur sol vaudois »**, déposée le 23 août 2022. En 2023 également un projet genevois de modification constitutionnelle est à l'étude.

2022 a également été marqué par **l'examen de l'interdiction des symboles nazis par le Conseil fédéral**. Projet initialement rejeté par le Conseil fédéral qui se disait opposé à l'idée de rendre punissable l'affichage de symboles nazis sur la voie publique, la **Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter** a finalement pu charger, début mars, l'Office fédéral de la justice (OFJ) d'examiner ce dossier.

Le **Rapport sur l'interdiction des symboles nazis et racistes** a été publié le 15 décembre 2022. Malheureusement, l'analyse de l'OFJ a conclu qu'il n'était **pas nécessaire d'agir**³⁵. En effet, selon l'OFJ « *Le droit actuel, tant au niveau fédéral que cantonal, offre des moyens suffisants pour empêcher dans la plupart des cas l'utilisation publique de symboles nazis, racistes, extrémistes ou faisant l'apologie de la violence. [...] Il serait **techniquement possible** de créer une nouvelle norme (ou de compléter la norme existante), mais on est en droit de douter de la praticabilité de cette démarche* »³⁶. Pour l'OFJ l'interdiction de l'utilisation de symboles nazis et racistes sur la voie publique est possible, mais la création d'une nouvelle norme se heurterait à des obstacles rédactionnels et juridiques³⁷.

L'OFJ note toutefois que cet avis **n'est pas partagé par les organisations concernées**.

³⁵Office fédéral de la justice, « Interdiction des symboles nazis, racistes, extrémistes ou faisant l'apologie de la violence – Rapport sur la situation juridique et les solutions possibles pour mettre en œuvre une interdiction, avec leurs avantages et leurs inconvénients » (Berne, 15 décembre 2022), p. 24

³⁶Ibid.

³⁷Ibid., p. 25

Résumé

La législature suisse en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme **n'est pas optimale** :

- La loi ne permet pas aux associations luttant contre les discriminations
- La loi permet d'exhiber en toute impunité des symboles nazis et fascistes

En 2022, les Vert.e.s vaudois.es ont déposé une **motion sur l'interdiction des symboles nazis dans le canton de Vaud** et le **Conseil fédéral** a chargé l'OFJ d'analyser le sujet. Un rapport sur l'interdiction des symboles nazis et racistes a été publié en décembre. Ce dernier a conclu qu'il n'était **pas nécessaire** de modifier la loi.

2. Procédures juridiques en cours

Malgré les difficultés posées par la législation suisse la CICAD continue de défendre les victimes d'antisémitisme en leur offrant un accompagnement juridique et de dénoncer les agissements antisémites. En 2022, la CICAD compte plusieurs affaires en cours.

Dieudonné M'BALA M'BALA – Genève

Dieudonné a été condamné par le Tribunal de police le 8 juillet 2021 pour le chef de discrimination raciale (art. 261 bis ai. 4 CP) ainsi que du chef d'injure (art. 177 al. 1 CP) à l'encontre de la CICAD du chef d'injure (art. 177 al. 1 CP) à l'encontre de M. Johanne GURFINKIEL.

À la suite de l'appel de Dieudonné le 31 août 2021, la Chambre pénale d'appel et de révision de la Cour de justice a rendu un arrêt le 28 avril 2022 dans lequel rejette l'appel de Dieudonné et confirme la totalité du dispositif du jugement de première instance du 8 juillet 2021.

Dieudonné a fait recours contre cette décision. La cause est pendante au Tribunal fédéral.

Parti Nationaliste Suisse et Philippe BRENNENSTUHL – Vaud

Le 7 octobre 2021, Philippe BRENNENSTUHL a été condamné à 30 jours-amendes à CHF 50.-, assorti d'un sursis de 2 ans et à une amende de CHF 300.- pour discrimination raciale par le Tribunal d'arrondissement du Nord vaudois et de la Broye à Yverdon.

L'appel de Philippe BRENNENSTUHL a été rejeté par la Cour d'appel pénale du Tribunal cantonal vaudois le 9 mars 2022.

À ce stade, nous ignorons si Philippe BRENNENSTUHL a fait recours contre cette décision au Tribunal fédéral.

Alexandre BENDER – Genève

Une dénonciation a été déposée le 19 août 2021 pour des faits constitutifs de discrimination raciale (art. 261 bis al. 1 CP). Alexandre BENDER a créé une pétition sur le site internet change.org/ dans le but de récolter des signatures contre la construction d'un monument en mémoire des victimes de la Shoah sur la Place des Nations à Genève.

Le 18 février 2022, nous avons déposé une nouvelle dénonciation pénale à l'encontre de Alexandre BENDER en raison des publications antisémites mises en ligne sur son site internet. Un complément à cette dénonciation pénale a été déposé en avril 2022 pour de nouvelles publications.

Le 8 avril 2022, le Ministère public a rendu une ordonnance pénale condamnant Alexandre BENDER à 180 jours de peine privative de liberté

44

Le 15 juin 2022, une nouvelle dénonciation pénale a été déposée à l'encontre de BENDER à la suite de l'envoi à des membres notamment de l'Université de Genève, de l'Université de Zürich et de l'Université de Fribourg de courriels au contenu antisémite.

Plainte déposée par Madame X – Genève

Mme X a déposé une plainte pénale à la suite d'un grave incident qui s'est déroulé le 11 juillet 2022 dans un restaurant à Champel. Elle a été accompagnée par la CICAD dans cette procédure.

Le 21 décembre 2022, le Ministère public a rendu une ordonnance de non-entrée en matière partielle.

René-Louis BERCLAZ – Valais

Une dénonciation pénale datée du 26 août 2022 a été déposée par la CICAD le 29 août 2022 pour des faits constitutifs de discrimination raciale (art. 261bis al. 1 CP). Il est reproché à René-Louis BERCLAZ de continuer à défendre des thèses antisémites par le biais du Courrier du continent.

Recommandations

Prévention et éducation

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit se concevoir dans une **approche d'éducation et de prévention**.

- Mise en place d'une étude dans les établissements scolaires afin de **mettre en évidence la présence de préjugés à caractère racistes et antisémites**. Une telle enquête permettra d'étudier les opinions, les attitudes racistes, les actes de violence subis, la discrimination, les besoins de formation dans ce domaine et l'état actuel des connaissances.
- Des **formations pour les enseignants**, dont l'objectif sera de les aider à réagir face aux actes racistes et antisémites en milieu scolaire d'une part, et d'autre part de disposer d'une connaissance plus fine de ces phénomènes
- Des **formations pour les élèves**. Les programmes éducatifs de la CICAD ont pour but de sensibiliser les jeunes à réfléchir aux préjugés ainsi qu'aux comportements qui peuvent en découler. Adaptés aux élèves ainsi qu'aux enseignants par le biais de modules de formation ciblés, ces derniers sont réalisés avec l'aide de pédagogues spécialisés.
- **La pratique de la vérification des informations** est plus que jamais nécessaire face à l'amplification des fake news. Pourquoi ces théories du complot prennent-elles une telle ampleur ? Comment vérifier l'information face à l'essor de la désinformation ? Il est essentiel de poser ces questions. La recherche de l'information, la qualité et les sources de cette information doivent faire l'objet d'une stratégie pédagogique approfondie, pleinement intégrée au cursus scolaire.
- Les **clubs de sport** doivent être sensibilisés à la thématique du racisme, de l'antisémitisme et de la discrimination. Les autorités devraient s'impliquer davantage afin de favoriser la lutte contre les discriminations dans le cadre sportif.

Sensibilisation et vigilance

- **Les victimes et les témoins d'actes antisémites doivent être encouragés à signaler ces actes** auprès de la police et des organisations dédiées. Le mutisme participe à la banalisation de ce type de situations.
- **Sensibilisation des fonctionnaires de police**, notamment dans le conseil et l'accompagnement des victimes d'actes racistes et antisémites. De plus, l'enregistrement systématique des cas par la police et la collaboration avec les associations telles que la CICAD aideront à affiner les connaissances sur l'antisémitisme.
- **Chaque élu devrait faire preuve de vigilance et d'engagement.** Chaque acte antisémite est un coup porté aux valeurs que nous défendons tous. Nous attendons de nos élus qu'ils prennent les initiatives qui s'imposent et dénoncent, avec fermeté, toute atteinte à l'intégrité des personnes ou des biens et toute propagation du racisme.

46

Médias et réseaux sociaux

- **Les médias doivent rester vigilants quant au contenu des publications sur leurs sites et des blogs qu'ils hébergent.** La liberté d'expression n'autorise pas les opinions et amalgames racistes et antisémites. Les rédactions romandes ont, semble-t-il, bien compris le problème que pose la diffusion de propos antisémites via les commentaires de lecteurs et ont pris un certain nombre de mesures afin d'y remédier. Nous saluons cette initiative. Néanmoins, trop de commentaires antisémites continuent de passer « entre les mailles du filet » de la modération.
- Les responsables des différentes rédactions doivent **se montrer attentifs à certains titres d'articles, textes ou blogs qui pourraient véhiculer des préjugés antisémites.** Notamment, l'appartenance religieuse de personnes impliquées dans des affaires pénales ne devrait pas être mentionnée lorsque cette information est sans lien avec l'affaire relatée.
- **Les réseaux sociaux**, dans lesquels les propos antisémites sont les plus nombreux, doivent continuer à être **soumis à une surveillance rigoureuse.** Les posts, pages ou groupes antisémites doivent être systématiquement supprimés.

Protection juridique

- Introduction d'une reconnaissance de la **qualité de partie civile pour les associations** afin qu'elles puissent agir face aux contrevenants à la norme pénale contre la discrimination et l'incitation à la haine (Art. 261bis CP).
- **Modification du Code pénal par l'introduction de nouvelles dispositions punissant l'utilisation et la diffusion publique, la fabrication, l'importation et l'exportation de symboles racistes.**

1. Méthodologie

Depuis 2003, la CICAD se charge **de collecter, d'enregistrer et d'analyser** :

- **Les témoignages des victimes et témoins d'actes antisémites** : par téléphone, par courriel ou encore à travers un formulaire en ligne, les victimes et témoins d'antisémitisme peuvent contacter la CICAD par plusieurs moyens et signaler des incidents antisémites. Ces signalements sont analysés et discutés afin de définir s'ils relèvent bien de l'antisémitisme.
- **Les documents et les textes antisémites** : ceux-ci peuvent prendre la forme de livre, de courrier, de magazine, de vidéo, de chanson ou encore de graffitis.
- **Monitoring des médias sociaux** : les réseaux sociaux sont la plus grande source d'antisémitisme. La CICAD effectue un travail de veille afin de recenser de manière systématique les incidents antisémites en ligne. Ces recherches permettent notamment d'appréhender au mieux les tendances antisémites.

48

Tous les actes recensés se sont obligatoirement produits en Suisse romande. En ce qui concerne les actes sur Internet, ceux-ci sont recensés dans le cas où l'auteur ou le destinataire d'un post est domicilié en Suisse romande. À propos des sites dont les serveurs ne sont pas domiciliés en Suisse, seuls ceux dont il est avéré que l'exploitant est Suisse romand sont d'intérêt pour le travail de la CICAD.

Cette méthodologie de recensement permet de produire une **analyse qualitative** et de produire le rapport annuel sur l'antisémitisme. Néanmoins, tous les actes antisémites ne sont pas portés à la connaissance de la CICAD. En effet, la nature d'Internet fait qu'il est impossible de tout enregistrer. De plus, certaines victimes d'antisémitisme ne souhaitent pas témoigner.

2. Définitions

À propos du terme « antisémitisme »

Le terme antisémitisme prête à confusion et ne suffit pas à rendre compte de toutes les haines antijuives. Le phénomène est ancien et protéiforme ; il a évolué au cours des siècles et des sociétés. La judéophobie antique, l'antijudaïsme chrétien et la judéophobie antireligieuse des Lumières se sont succédés et confondus pour produire finalement la forme la plus **racialiste et nationaliste** de la haine antijuive : l'antisémitisme³⁸.

Le terme *antisémitisme* a été inventé en 1879 par le journaliste antisémite allemand Wilhelm Marr, pour désigner la haine des Juifs et du judaïsme prônée au sein de l'association politique qu'il a fondée : La ligue antisémite.

L'antisémitisme de l'époque se concentre donc sur des traits prétendument permanents chez les Juifs en tant que groupe ethnique, afin de délégitimer leur statut d'égalité. Très rapidement, la distinction entre « aryen » et « sémite » se substitue à la plus ancienne opposition entre « chrétien » et « juif »³⁹. Des théoriciens de l'anthropologie raciale légitimeront par la suite ces théories, en leur donnant un fondement pseudo-scientifique, qui influenceront directement la pensée politique des futurs dirigeants nazis⁴⁰.

49

Le manque de précision que recouvre l'utilisation de ce mot ne doit pas occulter un fait indéniable : **le terme *antisémitisme* a toujours été appliqué aux Juifs pour désigner la haine à leur égard.**

Le terme *antisémitisme* n'a jamais visé les « Sémites » en tant que tels. Le terme « sémite » désigne de facto un groupe de langues de la même famille comme l'hébreu, l'arabe, l'araméen, le babylonien, l'assyrien ou l'éthiopien **et non pas un groupe ethnique**. Ainsi, toute argumentation visant à démontrer qu'un individu « Sémite » ne peut pas être *antisémite* n'est pas acceptable intellectuellement.

³⁸TAGUIEFF Pierre-André, «Chapitre premier. Questions de mots : «racisme antijuif» et «antisémitisme»», dans *L'antisémitisme*. Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2015, p. 7-11.

³⁹Texte extrait de « De l'antijudaïsme à l'antisémitisme » sur le site Herodote.net : <http://www.herodote.net/histoire/synthese.php?ID=24>

⁴⁰United States Holocaust Memorial Museum

Antisémitisme

Pour effectuer son travail au mieux, la CICAD utilise **la définition opérationnelle de l'antisémitisme de International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA)**. L'IHRA a été créée en 1998 par l'ancien président suédois Göran Persson et compte aujourd'hui 33 États-membres, dont la Suisse. L'IHRA promeut la coordination politique internationale afin de renforcer **l'engagement moral des sociétés et lutter contre le négationnisme et l'antisémitisme**.

La définition opérationnelle de l'IHRA, non-contraignante, a été adoptée par les États-membres le 26 mai 2016. Il s'agit d'une définition de travail qui fait l'unanimité au sein des associations luttant contre l'antisémitisme et pour la préservation de la mémoire de la Shoah. En 2021, le **Conseil fédéral** a confirmé l'adoption de la définition de l'antisémitisme de l'IHRA, reconnaissant ainsi sa valeur et sa pertinence.

50

Définition opérationnelle de l'antisémitisme de l'IHRA

« L'antisémitisme est une certaine perception des Juifs qui peut se manifester par une haine à leur égard. Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme visent des individus juifs ou non et/ou leurs biens, des institutions communautaires et des lieux de culte. »

Exemples destinés à guider le travail de l'IHRA

L'antisémitisme peut se manifester par des attaques à l'encontre de l'État d'Israël lorsqu'il est perçu comme une collectivité juive. Cependant, critiquer Israël comme on critiquerait tout autre État ne peut pas être considéré comme de l'antisémitisme. L'antisémitisme consiste souvent à accuser les Juifs de conspirer contre l'humanité et, ce faisant, à les tenir responsables de « tous les problèmes du monde ». Il s'exprime à l'oral, à l'écrit, de façon graphique ou par des actions, et fait appel à des stéréotypes inquiétants et à des traits de caractère péjoratifs.

Parmi les exemples contemporains d'antisémitisme dans la vie publique, les médias, les écoles, le lieu de travail et la sphère religieuse, on peut citer, en fonction du contexte et de façon non exhaustive :

- L'appel au meurtre ou à l'agression de Juifs, la participation à ces agissements ou leur justification au nom d'une idéologie radicale ou d'une vision extrémiste de la religion ;
- La production d'affirmations fallacieuses, déshumanisantes, diabolisantes ou stéréotypées sur les Juifs ou le pouvoir des Juifs en tant que collectif comme notamment, mais pas uniquement, le mythe d'un complot juif ou d'un contrôle des médias, de l'économie, des pouvoirs publics ou d'autres institutions par les Juifs ;
- Le reproche fait au peuple juif dans son ensemble d'être responsable d'actes, réels ou imaginaires, commis par un seul individu ou groupe juif, ou même d'actes commis par des personnes non juives ;
- La négation des faits, de l'ampleur, des procédés (comme les chambres à gaz) ou du caractère intentionnel du génocide du peuple juif perpétré par l'Allemagne nationale-socialiste et ses soutiens et complices pendant la Seconde Guerre mondiale (l'Holocauste) ;
- Le reproche fait au peuple juif ou à l'État d'Israël d'avoir inventé ou d'exagérer l'Holocauste ;
- Le reproche fait aux citoyens juifs de servir davantage Israël ou les priorités supposés des Juifs à l'échelle mondiale que les intérêts de leur propre pays ;
- Le refus du droit à l'autodétermination des Juifs, en affirmant par exemple que l'existence de l'État d'Israël est le fruit d'une entreprise raciste ;
- Le traitement inégalitaire de l'État d'Israël, à qui l'on demande d'adopter des comportements qui ne sont ni attendus ni exigés de tout autre État démocratique ;
- L'utilisation de symboles et d'images associés à l'antisémitisme traditionnel (comme l'affirmation selon laquelle les Juifs auraient tué Jésus ou pratiqueraient des sacrifices humains) pour caractériser les Juifs et les Israéliens ;
- L'établissement de comparaisons entre la politique israélienne contemporaine et celle des Nazis ;
- L'idée selon laquelle les Juifs seraient collectivement responsables des actions de l'État d'Israël.

Infractions considérées par l'IHRA

Un acte antisémite est une infraction lorsqu'il est qualifié ainsi par la loi (c'est le cas, par exemple, du déni de l'existence de l'Holocauste ou de la diffusion de contenus antisémites dans certains pays)

Une infraction est qualifiée d'antisémite lorsque les victimes ou les biens touchés (comme des bâtiments, des écoles, des lieux de culte et des cimetières) sont ciblés parce qu'ils sont juifs ou relatifs aux Juifs, ou perçus comme tels.

La discrimination à caractère antisémite est le fait de refuser à des Juifs des possibilités ou des services ouverts à d'autres. Elle est illégale dans de nombreux pays.

Antisionisme

Le **sionisme** est un mouvement national du peuple juif visant à l'autodétermination et au statut d'État pour le peuple juif dans sa patrie ancestrale, la terre d'Israël.

52

L'**antisionisme** désigne l'opposition au sionisme. L'antisionisme peut s'exprimer explicitement ou implicitement par le **rejet** de la nation juive et du droit à l'autodétermination, par la **diffamation** des individus et des groupes associés au sionisme, et par **la minimisation ou la négation du lien historique** des Juifs avec la terre d'Israël⁴¹.

L'antisionisme se distingue de la critique des politiques ou des actions du gouvernement israélien, en ce qu'il **attaque la légitimité fondamentale de l'État juif**.

Critique d'Israël

La critique d'Israël, de son gouvernement et de ses politiques **ne relève pas de l'antisémitisme**. Dans ce cadre, l'IHRA précise dans sa définition que la critique d'Israël similaire à celle élevée contre n'importe quelle nation ne peut être regardée en soi comme antisémite.

⁴¹Glossary ADL, "Anti-Zionism", <https://www.adl.org/resources/glossary-term/anti-zionism>

Distinction antisionisme et critique d'Israël

Il est primordial de faire la distinction entre la critique tout-à-fait légitime des actions d'Israël et l'antisionisme. **L'antisionisme n'a rien à voir avec une quelconque critique de la politique israélienne.** Cette idéologie rejette le droit à l'autodétermination des Juifs et est donc antisémite.

Théories du complot juif

Le mythe de la conspiration juive est peut-être la plus vieille théorie du complot. Les Juifs sont perçus avec méfiance tout au long du Moyen Âge en Europe et régulièrement accusés des fléaux de l'époque.

Au début du XXe siècle, *Les Protocoles des Sages de Sion* détaillent un prétendu plan de conquête des Juifs sur le monde. Ce document est rapidement identifié comme un faux, ce qui n'empêchera pas sa diffusion tout au long du XXe siècle. Les accusations de domination sont au cœur des théories du complot juif. Selon Pierre-André Taguieff⁴², le complot juif s'est présenté sous quatre formes successives au cours de l'histoire :

1. Antiquité et Moyen-Âge : conviction que les Juifs sont solidaires exclusivement entre eux et qu'ils haïssent Jésus et par conséquent Dieu. Ces certitudes sont à la base de la théorie du complot des **meurtres rituels** par les Juifs.
2. Dès le XIXe siècle : période des théories de **complots intra-nationaux**. Les Juifs sont jugés comme inassimilables et décrits comme des parasites. Ils sont des « corps étrangers » et jouent le rôle d'un « État dans l'État ».
3. Fin du XIXe, début du XXe : le complot juif se transforme en **complot international**.
4. Depuis 1948 (année de l'indépendance de l'État d'Israël) : apparition du **complot sioniste mondial**. Dès les années 1990, celui-ci devient également le « complot américano-sioniste ».

53

⁴²TAGUIEFF Pierre-André, « Le mythe du complot juif, un survol historique », Revue des deux mondes, juillet 2016

3. Législation suisse

Art. 8 de la Constitution fédérale – Égalité

1 Tous les êtres humains sont égaux devant la loi.

2 Nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques ni du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique.

3 L'homme et la femme sont égaux en droit. La loi pourvoit à l'égalité de droit et de fait, en particulier dans les domaines de la famille, de la formation et du travail. L'homme et la femme ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.

4 La loi prévoit des mesures en vue d'éliminer les inégalités qui frappent les personnes handicapées.

54

Art. 15 de la Constitution fédérale – Liberté de conscience et de croyance

1 La liberté de conscience et de croyance est garantie.

2 Toute personne a le droit de choisir librement sa religion ainsi que de se forger ses convictions philosophiques et de les professer individuellement ou en communauté.

3 Toute personne a le droit d'adhérer à une communauté religieuse ou d'y appartenir et de suivre un enseignement religieux.

4 Nul ne peut être contraint d'adhérer à une communauté religieuse ou d'y appartenir, d'accomplir un acte religieux ou de suivre un enseignement religieux.

Art. 261 du Code pénal – discrimination et incitation à la haine

Quiconque, publiquement, incite à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse ou de leur orientation sexuelle,

quiconque, publiquement, propage une idéologie visant à rabaisser ou à dénigrer de façon systématique cette personne ou ce groupe de personnes,

quiconque, dans le même dessein, organise ou encourage des actions de propagande ou y prend part,

quiconque publiquement, par la parole, l'écriture, l'image, le geste, par des voies de fait ou de toute autre manière, abaisse ou discrimine d'une façon qui porte atteinte à la dignité humaine une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse ou de leur orientation sexuelle ou qui, pour la même raison, nie, minimise grossièrement ou cherche à justifier un génocide ou d'autres crimes contre l'humanité,

quiconque refuse à une personne ou à un groupe de personnes, en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse ou de leur orientation sexuelle, une prestation destinée à l'usage public,

est puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

Glossaire des termes antisémites

- C** Cabale / Kabbale juive
Complot judéo-maçonnique
- D** Dragons célestes
- E** (((écho)))
- H** Holohoax / Holofaux / Lolocauste
- I** Illuminati
- J** Judéo-bolchévisme
- K** Khazar
- P** Protocoles des Sages de Sion
- Q** Qui ?
- R** Rothschild
- S** Sioniste
Soros
- Z** ZOG

Introduction

« Antisémitisme » signifie, dans son acception commune : « une attitude d'hostilité à l'égard des minorités juives, quel que soit, d'ailleurs, le motif de cette hostilité ». Cette hostilité peut aller d'une aversion individuelle jusqu'à des formes de persécution idéologiques et institutionnalisées.

Un racisme **protéiforme** qui s'adapte et évolue au gré de l'actualité, des troubles socio-économiques ou des orientations de nos sociétés lorsqu'il s'agit de déterminer un bouc émissaire responsable des maux. Le langage antisémite est vaste et les termes utilisés afin de propager la haine des Juifs ne sont pas toujours compréhensibles ou identifiables pour les personnes non aguerries.

Ces dernières années, nous observons notamment une augmentation de la technique du **dog whistle**. Ce procédé permet aux courants racistes de communiquer dans des espaces socialement contraignants de manière codée et compréhensible seulement par les initiés. La **quenelle** de Dieudonné – un salut nazi inversé – ainsi que le **88**, qui fait une référence double à la huitième lettre de l'alphabet (H) pour déclarer **Heil Hitler**, sont des exemples typiques de cette méthode. Le dog whistle est notamment utilisé sur les réseaux sociaux, car celui-ci permet d'échapper au monitoring et aux règles des diverses « communautés » en ligne.

Afin de mieux appréhender le large éventail des termes antisémites, il est apparu nécessaire de proposer un glossaire, toujours non exhaustif, qui permettra de disposer de larges notions.

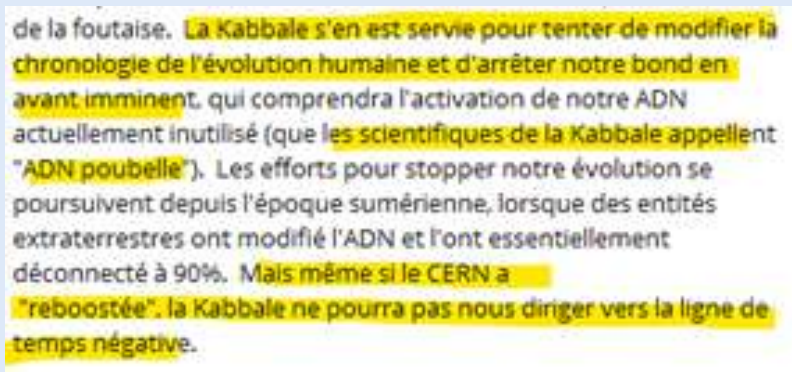
Cabale / Kabbale

La cabale et la **Kabbale** sont deux termes distincts. Toutefois, les milieux d'extrême droite et conspirationnistes en font usage de façon équivalente, afin d'exprimer leur antisémitisme. Le terme « Kabbale » de l'hébreu Qabbalah est aujourd'hui utilisé communément pour définir la mystique juive et les traditions ésotériques du judaïsme. Il convient cependant de savoir que dans le langage talmudique Qabbalah signifie tout simplement « réception » et désigne la transmission des textes prophétiques et hagiographiques de la Bible sans aucune connotation mystique ou ésotérique.

Le mot « **cabale** », introduit dans la langue française dès le XVII^e siècle, signifie « une forme de complot ourdi par un groupe de personnes unies autour d'un projet secret visant à conspirer pour le succès de leurs opinions et de leurs intérêts au sein d'un État ou d'une communauté donnée. »

La **théorie du complot juif** est l'une des sources de l'antisémitisme dans laquelle les allusions à la « Kabbale » dans le sens « cabale » sont les plus fréquentes.

58



de la foutaise. La Kabbale s'en est servie pour tenter de modifier la chronologie de l'évolution humaine et d'arrêter notre bond en avant imminent, qui comprendra l'activation de notre ADN actuellement inutilisé (que les scientifiques de la Kabbale appellent "ADN oubliée"). Les efforts pour stopper notre évolution se poursuivent depuis l'époque sumérienne, lorsque des entités extraterrestres ont modifié l'ADN et l'ont essentiellement déconnecté à 90%. Mais même si le CERN a "reboostée", la Kabbale ne pourra pas nous diriger vers la ligne de temps négative.

Extrait d'un texte complotiste provenant d'une branche suisse QAnon – (5 juillet 2022, Telegram)

Complot judéo-maçonnique

Le complot judéo-maçonnique ou **judéo-maçonnerie** est une théorie du complot désignant une alliance supposée entre les Juifs et les francs-maçons afin d'atteindre la domination de la société. Son origine provient des mouvements contre-révolutionnaires qui accusaient les francs-maçons et les Juifs d'être derrière la Révolution française.

Dragons célestes

Les « dragons célestes » sont des personnages du manga d'Eiichiro Oda, **One Piece**. Dans la société inventée par Oda, les dragons célestes occupent la place la plus haute de la noblesse et sont intouchables. Descendants et héritiers des fondateurs du « gouvernement mondial », les dragons célestes sont extrêmement riches et jouissent de tous les privilèges possibles. Ces caractéristiques semblent s'aligner aux **stéréotypes** sur les Juifs véhiculés par les discours antisémites. Ainsi, l'expression « **dragons célestes** » est utilisée par des internautes afin de désigner les Juifs et leurs prétendus privilèges sans les nommer.

(((Écho)))

La **triple parenthèse**, également appelée **(((écho)))** fait partie de l'antisémitisme codé en ligne. Majoritairement utilisé par les mouvements d'extrême droite, il sert à **marquer, identifier et stigmatiser** les personnes et institutions juives.

Holohoax / Holofaux / Lolocauste

La **négation de la Shoah** consiste en un déni des faits historiques de l'Holocauste des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Afin d'exprimer leur opinion et remettre en cause la véracité du génocide perpétré par le régime nazi, antisémites et négationnistes utilisent des mots-valises : **Holo – Hoax**, hoax signifiant « canular » en anglais, **Holo – Faux** ou encore **LOL (laughing out loud) – Holocauste**, qui donne Lolocauste.

59



Image provenant d'un site négationniste genevois

Illuminati

Les **Illuminati** font référence à la fois à un groupe qui a réellement existé il y a plus de deux siècles et à une société fictive à qui l'on prête une puissance infinie. Historiquement, **l'Ordre des Illuminati** est une société secrète fondée en Bavière par Adam Weishaupt en 1776. Inspiré par les idéaux des **Lumières**, le groupe voulait promouvoir l'éducation de la raison, la philanthropie et s'opposait à l'influence religieuse dans la société. L'Ordre des Illuminati fut interdit en **1785** par un édit du gouvernement bavarois avant de disparaître complètement.

Malgré la très courte durée de vie de l'Ordre, les Illuminati ont toujours eu une image ténébreuse dans l'histoire populaire et sont rapidement devenus la source principale du fantasme complotiste. Durant **l'entre-deux-guerres**, la propagande fasciste proclamait que les Illuminati étaient un élément subversif, qui **servait les élites juives**, eux-mêmes derrière le capitalisme mondial et le communisme soviétique. Le but ultime des Illuminati ? Créer un **Nouvel Ordre Mondial**.

60 Cette attitude conspirationniste à l'égard des Illuminati ainsi que leurs liens avec les Juifs est construite sur des **thèmes antisémites classiques** : le contrôle sur le monde, l'ingérence dans la politique et le complot ultime qui est d'accéder au pouvoir total sur la gouvernance mondiale.

Les Illuminati sont restés longtemps confidentiels, jusqu'à l'explosion d'Internet, qui leur a redonné une place de choix parmi les idées complotistes. Aujourd'hui, « l'œuvre des Illuminati » reste l'explication la plus simple pour les conspirationnistes, pour qui tout peut être imputé à ce groupe bavarois du XVIII^e siècle.

Judéo-bolchévisme

Le terme de **judéo-bolchévisme** existe sous plusieurs variantes, dont **judéo-marxisme** ou encore **judéo-communisme**. Cette expression est utilisée dans les discours alliant antisémitisme et anticommunisme et vise à affirmer que les Juifs sont les maîtres à l'œuvre de la Révolution bolchévique et du communisme en général. Ce mythe, initialement diffusé par les Russes blancs dès 1917, a été récupéré par le régime nazi, puis par les idéologies nationalistes d'extrême droite.

Khazar

Au sein des milieux complotistes, les termes **Khazar** ou **Mafia khazarienne** sont utilisés pour faire référence au peuple juif. Les Khazars étaient un peuple apparenté aux Turcs, semi-nomade de la fin du VIe siècle après J.-C. et établi au sud-est de la Russie européenne, au sud de l'Ukraine, en Crimée et au Kazakhstan. À la fin du 19e siècle émerge la **théorie** selon laquelle le noyau des Juifs ashkénazes actuels descendrait d'une hypothétique diaspora juive khazarienne qui aurait migré vers l'ouest. Malgré le fait que les études n'ont pas confirmé la théorie d'un lien entre les Khazars et les Juifs ashkénazes, cette dénomination est utilisée fréquemment et sert deux buts.

Premièrement, le terme Khazars est utilisé comme **dog whistle** et permet de parler des Juifs sans les nommer expressément. Deuxièmement, et plus insidieusement, se référer aux Juifs comme Khazars est une manière de dire que les Ashkénazes ne descendent pas des israélites et n'auraient donc aucun lien avec la terre d'Israël.

61

Protocoles des Sages de Sion

En **1903**, dans la Russie prérévolutionnaire, paraissent **Les Protocoles des Sages de Sion**. Initialement, l'origine de ce texte est mystérieuse, mais il est présenté comme le compte-rendu d'une réunion secrète entre représentants de la communauté juive qui annoncerait un plan pour dominer le monde. **Faux** le plus célèbre de l'histoire occidentale, il est en réalité un texte créé par la **police secrète du tsar** Nicolas II de Russie à des fins politiques. En effet, face à la montée du bolchévisme, le pouvoir tsariste a décidé de désigner un **bouc émissaire** et ainsi de diaboliser les mouvements révolutionnaires en les faisant passer pour un complot dirigé par les Juifs.

En **août 1921**, un journaliste du Times de Londres, Philip Graves, démontre comment ce texte est un **faux** et est en fait, en majorité, le produit du plagiat de *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu, ou la politique de Machiavel au XIXe siècle*. Écrit par Maurice Joly en 1864, ce pamphlet était dirigé contre Napoléon III. Malgré cela, le texte continue de rencontrer une notoriété croissante à travers le monde et est traduit dans plusieurs langues.

En France, en 1920, de premières traductions sont publiées sous le titre « **Procès-verbaux de réunions secrètes des sages d'Israël** ». Aux États-Unis, c'est l'industriel et antisémite **Henry Ford** qui se chargera de leur propagation. Il sera notamment une source d'inspiration, ainsi qu'un document sur lequel **Adolf Hitler** s'appuiera pour écrire *Mein Kampf*. Par la suite, *Les Protocoles des Sages de Sion* deviendront un pilier de la propagande du IIIe Reich.

En Suisse, les Protocoles sont interdits depuis 1935, à la suite du **procès de Berne** qui établit la fausseté du document. Aujourd'hui, *Les Protocoles des Sages de Sion* sont toujours aussi populaires, notamment dans les milieux d'extrême droite et conspirationnistes, mais également dans le monde arabe.

Qui ?

Qui ? est un **slogan** antisémite qui a fait son apparition lors des manifestations anti-pass sanitaire en 2021. Ce « **Qui ?** » est en fait une question rhétorique faisant référence aux Juifs. En effet, une manifestante avait, août 2021, brandi une pancarte listant une série de personnalités juives avec la question : Mais qui ? Le **Q** du qui portant les cornes du diable. Cette pancarte dénonçait, selon elle, les personnes au pouvoir derrière la crise sanitaire.

Bien que ce slogan ait été connu du grand public à travers cette manifestation, il est parti d'une interview de juin de la même année. Dans celle-ci, **Dominique Delawarde**, un ancien général français, affirmait que les médias étaient contrôlés par la « **meute médiatique** ». Désirant rendre le propos du général à la retraite plus explicite, le chroniqueur **Claude Posternak** insiste en demandant : « *Qui ? Mais dites qui ?* ». Dalwarde finit par répondre : « *La communauté que vous connaissez bien.* »

Cet élément de langage a été utilisé pour désigner un **bouc émissaire** en période de crise sanitaire. Toutefois, aujourd'hui, les termes **QUI / Qui ?** ont totalement intégré l'expression antisémite et continuent d'être employés pour propager la haine contre les Juifs.

Rothschild

La **famille Rothschild** est une famille issue de la bourgeoisie, d'origine juive allemande. Les Rothschild se sont fait connaître dès le XVIIIe siècle dans la banque et la finance. Aujourd'hui, la plupart des branches de la famille se sont éteintes, anéanties par le nazisme. Toutefois, les branches anglaise et française subsistent.

Une des **théories du complot** les plus répandues dans le monde tourne autour de cette famille et affirme que les Rothschild contrôlent secrètement **l'économie mondiale**. Cette rumeur conspirationniste est apparue au milieu du XIXe siècle et a, depuis, pris plusieurs formes : les Rothschild auraient commandité des assassinats politiques, déclenché et financé des guerres, ou encore, plus récemment, créé la pandémie du COVID-19.

Ce ne sont pas seulement les membres de la famille qui sont attaqués, mais également ceux qui ont travaillé dans une banque Rothschild, à l'instar du Président Emmanuel Macron. Ce dernier est souvent décrit comme la **«marionnette des Rothschild»** par les extrémistes de droite.

63

Goldman Sachs

Plus récemment, nous avons observé une similitude de langage à l'égard du nouveau Premier ministre anglais **Rishi Sunak**. Au début de sa carrière professionnelle, ce politicien a travaillé pour la banque d'investissement, Goldman Sachs, qui a été fondée en 1869 par Marcus Goldman, un homme d'origine juive. Le passé professionnel de Sunak est ainsi fréquemment rappelé pour le discréditer.

Sioniste

Le terme **«sioniste»** désigne une personne qui soutient le mouvement du **sionisme**. Le sionisme croit en **l'autodétermination** du peuple juif et vise à établir un foyer national juif. Dire d'une personne qu'elle est sioniste n'est donc pas antisémite en soi.

Toutefois, ce terme est souvent utilisé de manière interchangeable avec le mot « juif » pour désigner les Juifs en général, qu'ils soient sionistes ou non. Dans le discours d'Alain Soral, par exemple, le mot « juif » est pratiquement systématiquement remplacé par le mot « sioniste » (et également « communautaire »), ce qui lui permet d'avoir des propos antisémites tout en se défendant d'être simplement « antisioniste ».

Dans les milieux antisémites et conspirationnistes, il est souvent question de « **contrôle sioniste** » et d'accusations de sionisme. Ce qui revient à dire : **contrôle des Juifs et judaïsme**.

Soros

George Soros est un financier milliardaire né en Hongrie, d'origine juive et survivant de la Shoah. Aujourd'hui, il est citoyen américain et est connu pour sa philanthropie et ses idées progressistes et libérales.

64 Soros est haï par l'extrême droite et la complosphère qui l'imaginent comme **contrôlant le monde en secret** grâce à ses investissements. Il serait notamment derrière la migration en Europe et donc le **grand remplacement**. Symbole antisémite du Juif apatride, Soros est considéré par ses détracteurs comme si puissant, qu'il serait en train de déclencher la dissolution des frontières nationales. L'invoquer s'inscrit ainsi dans la continuité de l'antisémitisme traditionnel et lie l'argent, le pouvoir, l'étranger et le complot.

ZOG

Zionist Occupied Government, abrégé ZOG est une croyance suprémaciste blanche qui déclare que les gouvernements occidentaux – en particulier les États-Unis – sont contrôlés par les Juifs.